



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE GUIDE DES POSSIBLES

Former les citoyens européens de demain

2021-2022

Une année scolaire européenne



SOMMAIRE

ANCRRER L'EUROPE DANS LE QUOTIDIEN DES ELEVES ET DES JEUNES.....	5
2021-2022 : une année scolaire européenne.....	5
Le guide des possibles : des outils, des ressources et des pistes de travail	5
Un enjeu : ancrer durablement l'Europe dans la formation des élèves et des jeunes	5
Rester informés pour suivre les activités de cette année européenne	6
La conférence sur l'avenir de l'Europe	6
DANS LES ECOLES ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	7
METTRE SON ÉCOLE OU SON ÉTABLISSEMENT AUX COULEURS DE L'EUROPE.....	7
<i>Préparer l'année européenne 2021-2022</i>	7
S'appuyer sur le présent guide pour identifier les outils et les ressources en ligne	7
Identifier les personnes ressources au sein de l'école ou de l'établissement (suggestions non exhaustives et non hiérarchisées) :	7
Identifier les personnes ressources et partenaires locaux (suggestions non exhaustives) :.....	8
L'opération « Retour à l'école »	8
Construire une programmation européenne pour l'année scolaire 2021-2022.....	9
<i>Objectif 100% des écoles et des établissements scolaires en partenariat avec un établissement européen</i>	10
L'outil prioritaire à privilégier pour les partenariats européens : eTwinning.....	10
Nouer des partenariats dans le cadre des projets Erasmus+	11
Ancrer une dynamique européenne dans les écoles et établissements : le label Euroscol	11
Jumelages entre collectivités territoriales	12
<i>Promouvoir la mobilité européenne.....</i>	<i>12</i>
Le programme Erasmus+ 2021-2027.....	12
Les programmes de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)	13
Les programmes trinationaux	13
Le programme Voltaire	13
Le programme Brigitte Sauzay.....	13
Le programme Jules Verne	14
Le programme des assistants de langue vivante étrangère : faire entrer l'Europe dans les écoles et les établissements.....	14
<i>Ancrer durablement l'Europe dans le projet d'école ou d'établissement</i>	<i>15</i>
Lycéens professionnels : ils construisent déjà l'Europe de demain !.....	15
La mobilité dans les lycées professionnels : des singularités à exploiter :	16
ENSEIGNER L'EUROPE, SON HISTOIRE, SES LANGUES, SES CULTURES, SES VALEURS.....	17
<i>Quelques exemples thématiques de ressources sur l'Europe</i>	17
Premier degré.....	18
Second degré	18
Enseigner autrement les langues et cultures de l'antiquité (LCA)	19
<i>eTwinning : un outil interactif pour enseigner l'Europe</i>	20
EduciTE : partager entre pairs des pratiques inspirantes pour enseigner l'Europe	20
<i>Lycée d'Europe : une première édition en 2022 à l'initiative de la France</i>	21
MENER DES ACTIONS ÉDUCATIVES VALORISANT L'EUROPE.....	22
<i>Education à la citoyenneté européenne</i>	22
Devenir un citoyen européen actif conscient de ses droits	22
Écouter des histoires qui ébranlent et font réfléchir :	23
Le site de l'Agence européenne des droits fondamentaux	23
Des compétences clés pour exercer sa citoyenneté européenne	23
Vivre les élections européennes avec les outils de l'association Electeurs en herbe	25
Participer à une simulation de session parlementaire avec le Parlement européen des jeunes	25
Le Conseil de l'Europe.....	26
Prix Hippocrène : donner envie d'Europe dès l'école	26

Devenir un citoyen bien informé	27
La Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole	27
Les concours en éducation aux médias et à l'information sur les enjeux européens	28
Repérer et combattre la désinformation : un enjeu pour les citoyens européens	28
L'édition 2022 de l'événement « votre Europe, votre avis ! » consacrée à la désinformation	29
<i>Education au développement durable : une priorité européenne !</i>	29
Saison France-Portugal 2022 : « Le sentiment océanique »	31
<i>Education artistique et culturelle : l'Europe riche de ses cultures</i>	31
L'Europe s'invite dans tous les champs de l'éducation artistique et culturelle	32
Restitution : l'Europe en partage.....	32
Vers un nouveau bauhaus européen.....	33
<i>Pratiquer le sport en européen</i>	34
SE FORMER POUR ENSEIGNER L'EUROPE.....	35
<i>Les plans académiques de formation</i>	35
<i>Canopé et la plateforme e-inspé</i>	35
<i>eTwinning : une diversité de formations</i>	35
<i>La plateforme Écoles d'Europe du Réseau Canopé</i>	35
<i>Se former grâce au programme Erasmus+</i>	36
<i>La Journée de l'Innovation 2022 aux couleurs de l'Europe</i>	36
DANS LES STRUCTURES JEUNESSE	38
RENFORCER LES CONNAISSANCES ET L'EXPERTISE DES DÉCIDEURS LOCAUX	38
PLUS D'EUROPE DANS LES ORGANISMES DE JEUNESSE.....	38
PROMOUVOIR LA MOBILITÉ ET L'ENGAGEMENT	39
<i>Pour toutes les sessions de promotion, il sera possible de faire appel à de jeunes bénévoles :</i>	40
<i>Office Franco-Allemand pour la Jeunesse</i>	40
<i>Le Service National Universel (SNU)</i>	41
DANS LES STRUCTURES SPORTIVES	42
DÉVELOPPER LA DIMENSION EUROPÉENNE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS.....	42
SENSIBILISATION AU VOLET SPORT DU PROGRAMME ERASMUS+	42
SENSIBILISER LES PERSONNES EN SITUATION DE FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION À L'EUROPE	43
ANNEXES	44
CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022.....	45
RESSOURCES EN LIGNE.....	47
<i>Enseigner et parler d'Europe</i>	47
Ressources du MENJS	47
Ressources de l'Union européenne	47
Des médias consacrés à l'Europe	48
Des ressources élaborées par les enseignants, pour les enseignants	49
Exemples d'animations pédagogiques	49
<i>Une Europe pour la jeunesse</i>	49
Participer au projet européen.....	49
Découvrir l'Europe en s'amusant	50
Vivre l'Europe : l'expérience de la mobilité.....	50
Publications	51
Guides régionaux d'information sur les possibilités de mobilité.....	51
Brochures :	51
Vidéos	51
Expositions	51
<i>Des associations et des fondations qui valorisent l'Europe</i>	51
LES RÉFÉRENTS ACADÉMIQUES	53

APPEL À PROJETS, ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 : PFUE 2022 : CÉLÉBRONS L'EUROPE !.....	54
<i>Cadre général et objectifs</i>	54
<i>Eligibilité, actions soutenues et critères de sélection</i>	54
<i>Financement</i>	55
<i>Procédure et calendrier</i>	55
<i>Formulaire de candidature</i>	56
<i>Calendrier détaillé</i>	57
LABEL EUROSCOL	58
<i>Communication pour les écoles et les établissements scolaires</i>	58

ANCERER L'EUROPE DANS LE QUOTIDIEN DES ELEVES ET DES JEUNES

2021-2022 : UNE ANNEE SCOLAIRE EUROPEENNE

La France assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne (PFUE) du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. À la faveur de cette présidence placée sous le double signe de l'avenir de l'Europe et de la jeunesse, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) a choisi de mettre l'ensemble de l'année scolaire 2021-2022 aux couleurs de l'Europe.

LE GUIDE DES POSSIBLES : DES OUTILS, DES RESSOURCES ET DES PISTES DE TRAVAIL

Ce guide propose des outils, des ressources et des pistes de travail pour aider les acteurs du champ de l'éducation, de la jeunesse et des sports à sensibiliser activement élèves et jeunes à l'Europe : son histoire, ses institutions, ses valeurs démocratiques fondées sur l'État de droit, les enjeux de sa construction, sa richesse linguistique, sa diversité culturelle remarquable ainsi que les opportunités économiques et sociales qu'elle offre à ses ressortissants et à ses futurs citoyens.

Ce guide s'adresse à tous les personnels du MENJS qui ont en charge la formation des élèves et des jeunes, et en particulier :

- aux professeurs ;
- aux directeurs d'écoles et aux chefs d'établissements scolaires ;
- aux corps d'inspection ;
- aux animateurs et aux éducateurs ;
- aux responsables de structures jeunesse (accueils collectifs de mineurs, réseaux d'Information Jeunesse, organisations de jeunesse et d'éducation populaire, etc.) ;
- aux acteurs du mouvement sportif (fédérations et associations sportives) ;
- aux chefs de projet et chefs de centre dans le cadre du Service National Universel.

NB : Pour des raisons pratiques, le guide a été organisé en ciblant les publics des trois grands champs du MENJS : éducation, jeunesse, sports. Toutefois, le lecteur, quel que soit son statut, est invité à être curieux et à s'inspirer de toute suggestion même si elle ne figure pas strictement dans son champ, voire à envisager des actions transversales entre les trois grands champs.

UN ENJEU : ANCERER DURABLEMENT L'EUROPE DANS LA FORMATION DES ELEVES ET DES JEUNES

Cette année scolaire européenne doit être l'occasion pour tous les acteurs des champs éducation, jeunesse et sports d'intégrer durablement la thématique européenne dans les apprentissages formels et non formels, en privilégiant les actions qui seront facilement duplicables ou transférables, en favorisant la recherche d'effets systémiques, en développant des partenariats européens sur

les moyen et long termes, en inscrivant l'Europe comme un axe important dans les projets d'école, d'établissement ou de structure Jeunesse et sports.

RESTER INFORMES POUR SUIVRE LES ACTIVITES DE CETTE ANNEE EUROPEENNE

Pour suivre les actualités de cette année européenne ainsi que la mise en ligne de nouvelles ressources, il est recommandé de visiter régulièrement les sites suivants :

- Pour l'éducation :
 - o <https://eduscol.education.fr/pfue>
 - o <https://groups.etwinning.net/176303/home>
- Pour la jeunesse :
 - o <https://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/dossier/la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne-pfue-2022>
- Pour les sports :
 - o <https://sports.gouv.fr/pfue>
- Pour l'actualité européenne :
 - o <https://www.touteurope.eu/>

LA CONFERENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

LA CONFERENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE, OFFICIELLEMENT LANCEE LE 9 MAI 2021, EST UNE INITIATIVE PORTEE PAR LE PARLEMENT EUROPEEN, LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE ET LA COMMISSION EUROPEENNE. ELLE SE DECLINE EN PLUSIEURS EVENEMENTS ET DEBATS ORGANISES DANS TOUS LES ÉTATS MEMBRES AFIN DE RECUEILLIR LES PROPOSITIONS CITOYENNES SUR L'UNION EUROPEENNE ET SES PRIORITES POLITIQUES. LES CONCLUSIONS DE CET EXERCICE DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE SERONT RENDUES EN MARS 2022 SOUS PRESIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE. LES CITOYENS EUROPEENS, ET EN PARTICULIER LES JEUNES, SONT VIVEMENT ENCOURAGES A PARTAGER LEURS IDEES SUR UN LARGE EVENTAIL DE THEMES (SANTE, ENVIRONNEMENT, ECONOMIE, NUMERIQUE, MIGRATIONS, EDUCATION, ETC.) SUR LES DEUX PLATEFORMES PREVUES A CET EFFET : LA [PLATEFORME EUROPEENNE](#) ET LA [PLATEFORME FRANÇAISE](#). ILS POURRONT EGALEMENT S'IMPLIQUER EN PRENANT PART A DIVERS EVENEMENTS (PHYSIQUE OU HYBRIDES) TELS QUE LES PANELS DE CITOYENS EUROPEENS DESTINES A DEBATTRE DES PROPOSITIONS SOUMISES.

DANS LES ECOLES ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

METTRE SON ECOLE OU SON ETABLISSEMENT AUX COULEURS DE L'EUROPE

PREPARER L'ANNEE EUROPEENNE 2021-2022

La thématique européenne porte en elle un fort potentiel pour mobiliser et fédérer les équipes autour d'un objet partagé de travail.

Les directrices et directeurs d'école, les cheffes et chefs d'établissements joueront un rôle-clé pour initier les dynamiques et mettre l'année scolaire 2021-2022 aux couleurs de l'Europe.

Dès la préparation de la rentrée, plusieurs aspects sont à prendre en compte pour initier et nourrir la dynamique de cette année scolaire européenne :

S'APPUYER SUR LE PRESENT GUIDE POUR IDENTIFIER LES OUTILS ET LES RESSOURCES EN LIGNE

Les directrices et directeurs d'école, les cheffes et chefs d'établissements sont invités à faire la promotion de ce guide auprès des équipes pédagogiques.

IDENTIFIER LES PERSONNES RESSOURCES AU SEIN DE L'ECOLE OU DE L'ETABLISSEMENT (SUGGESTIONS NON EXHAUSTIVES ET NON HIERARCHISEES) :

- **Tous les professeurs** portent une dimension européenne dans leurs enseignements. Si on pense assez naturellement aux professeurs-documentalistes, aux professeurs de langues vivantes, aux professeurs d'histoire-géographie, il convient de ne négliger aucune initiative et la réunion de rentrée sera l'occasion de rappeler la possibilité de construire des séquences pédagogiques et des projets d'actions éducatives en sciences, en arts plastiques, en éducation musicale, en langues et cultures de l'Antiquité, en littérature, en philosophie...
- Les enseignants référents pour l'action européenne et internationale (**ERAEI**)
- Les professeurs enseignant une discipline en langue étrangère (**DNL**), ainsi que ceux enseignant dans une **section européenne** (SELO), dans une **section binationale** (Allemagne, Espagne, Italie), dans une **section internationale** (pour les établissements qui disposent de ces dispositifs)
- Les personnes ressources pour les **partenariats ou les labels européens** au sein de l'école ou de l'établissement (ambassadeurs eTwinning, ...)
- Les enseignants ayant déjà participé à un projet européen ou international (Erasmus+, eTwinning, OFAJ, etc.)

- Les **assistants de langues** vivantes étrangères (*cf. infra* : Promouvoir la mobilité)
- Les personnels ou les élèves ayant la **nationalité d'un autre pays de l'Union européenne** ou **ayant vécu dans un autre pays de l'Union européenne** (pour les inviter à témoigner)
- Le personnel de la **cantine scolaire**, ainsi que tous les personnels de l'établissement
- Le **conseil de la vie collégienne** ou le **conseil des délégués pour la vie lycéenne** (pour les engager à porter les débats sur l'avenir de l'Europe)
- Les **éco-délégués**
-

IDENTIFIER LES PERSONNES RESSOURCES ET PARTENAIRES LOCAUX (SUGGESTIONS NON EXHAUSTIVES) :

- Les services académiques, en premier lieu les DRAREIC, les DAREIC, les DRAAC, les DAAC, les CARDIE
- Les corps d'inspection
- Le comité de jumelage de la commune ou de l'agglomération
- Les personnalités locales européennes (dont les parlementaires européens de circonscription)
- La maison de l'Europe la plus proche (*cf. [carte des centres Europe Direct](#)*)
- Les associations locales et régionales engagées en faveur de l'Europe (Parlement Européen des Jeunes, ...)
- Tous les autres partenaires susceptibles de porter avec l'école ou l'établissement un projet d'action éducative à dimension européenne (structures culturelles, structures scientifiques, institutions européennes, ...)
- Les correspondants académiques eTwinning (CORAC)
- Les développeurs Erasmus +
- Le réseau des **Écoles européennes** (qui peuvent partager leur expérience européenne avec d'autres établissements)
- Les personnalités qui sont susceptibles de participer au programme « Retour à l'école » (*Back to school, cf. encadré*)

L'OPERATION « RETOUR A L'ECOLE »

INITIÉE SOUS PRÉSIDENTE ALLEMANDE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2007 ET SOUTENUE DEPUIS LORS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE, L'OPERATION « RETOUR A L'ECOLE » (OU « BACK TO SCHOOL ») PRÉSENTE AUX ÉLÈVES UNE PERSPECTIVE PLUS CONCRÈTE ET MOINS THÉORIQUE DE L'EUROPE.

EN EFFET, CE PROJET INVITE LES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DES INSTITUTIONS EUROPEENNES A SE RENDRE DANS UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRANÇAIS QU'ILS ONT FREQUENTE EN TANT QU'ELEVE AFIN D'Y PRESENTER LEUR PARCOURS ET LEUR METIER.

UNE TELLE OPERATION, ORGANISEE TOUS LES ANS LE TEMPS D'UNE JOURNEE, OFFRE AUX ELEVES DE PRIMAIRE, COLLEGE OU LYCEE, L'OPPORTUNITE D'ECHANGER SUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EUROPEENNES, L'IMPACT DES POLITIQUES EUROPEENNE, LES ENJEUX RELATIFS A L'UE, ETC. AINSI, LE PROJET « RETOUR A L'ECOLE » CONTRIBUE NON SEULEMENT A SENSIBILISER LES JEUNES A L'EUROPE, MAIS EGALEMENT A ALIMENTER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES JEUNES OU FUTURS CITOYENS EUROPEENS.

EN FRANCE, L'OPERATION « RETOUR A L'ECOLE », MISE EN ŒUVRE DEPUIS 2015, EST COORDONNEE PAR LE MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES. LES EQUIPES PEDAGOGIQUES INTERESSEES PAR CE PROGRAMME SONT INVITEES A SE RAPPROCHER DE LA DELEGATION AUX RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION (DAREIC) DE LEUR ACADEMIE.

CONSTRUIRE UNE PROGRAMMATION EUROPEENNE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Voici quelques étapes indicatives qui pourront aider à élaborer une programmation européenne pour l'école ou l'établissement :

- Partager avec l'ensemble de l'équipe pédagogique le présent guide et initier la dynamique européenne de l'année
- Inviter les enseignants à répondre à l'**appel à projet national « Célébrons l'Europe ! »** (cf. Annexes)
- Inviter les équipes éducatives à s'informer et à se lancer dans le programme Erasmus + (participer à des Rencontres Européennes Erasmus + pour amorcer des collaborations entre établissements européens, s'inscrire à des stages dédiés à Erasmus + au PAF, etc.)
- Désigner au sein de l'école ou de l'établissement des personnes-ressources qui pourront animer les différents aspects de la programmation européenne de l'école ou de l'établissement
- Compiler, avec l'appui des personnes-ressources, l'ensemble des projets envisagés par les équipes pédagogiques, pour établir la programmation européenne de l'année pour l'école ou l'établissement.
- Veiller à avoir des temps de restitution qui permettent d'associer l'ensemble de la communauté éducative, les familles et les partenaires. Veiller également à inscrire, dans la mesure du possible, la restitution de ces projets dans les grands rendez-vous locaux ou nationaux qui structurent l'année et qui bénéficient d'une forte couverture médiatique (cf. Annexes : calendrier des grands rendez-vous de l'année scolaire 2021-2022).
- Diffuser largement cette programmation auprès des élèves, de leurs familles, des partenaires et des services académiques (la mise en ligne de ce calendrier sur le site de l'école ou de l'établissement pourra utilement faciliter sa mise à jour et son enrichissement au fil de l'année)

- Communiquer sur chacun des événements de la programmation
- Ne pas sous-estimer la portée des actions symboliques (pavoisement des bâtiments aux couleurs de l'Europe, chant de l'hymne européen...) notamment aux moments-clés de l'année scolaire (rentrée scolaire 2021, rentrée scolaire de janvier 2022 qui marquera le début de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, Journée de l'Europe qui aura lieu le lundi 9 mai 2022...) ou à la faveur de l'accueil de délégations européennes.

OBJECTIF 100% DES ECOLES ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN PARTENARIAT AVEC UN ETABLISSEMENT EUROPEEN

L'ouverture européenne et internationale des écoles et établissements constitue un investissement éducatif efficace au service du développement des compétences clés des élèves, de l'employabilité, de la croissance et de l'inclusion sociale, ainsi que du renforcement de l'estime de soi et des valeurs citoyennes de tolérance et de compréhension mutuelle. Les partenariats de coopération éducative ont vocation à nourrir pleinement le projet pédagogique d'une école ou d'un établissement.

C'est pourquoi il est demandé aux directrices et directeurs d'école, aux cheffes et chefs d'établissements d'avoir mis en place, dès 2022, au moins un partenariat européen pour leur école ou leur établissement, et d'engager cette dynamique partenariale européenne de manière pérenne pour l'école ou l'établissement (inscription de l'ouverture européenne et internationale dans le projet d'école ou d'établissement, demande de labellisation Euroscol...).

De nombreux instruments (notamment ceux d'Erasmus+ ou de l'OFAJ par exemple) sont à la disposition des équipes pédagogiques pour faciliter la recherche de partenaires et la mise en œuvre du projet de coopération éducative. Toutefois, il convient de s'attarder sur les opportunités très riches qu'offrent aujourd'hui les dispositifs numériques, et tout particulièrement eTwinning. En effet, eTwinning facilite la mise en place de partenariats pédagogiques pour tous les âges dès la maternelle et sans les contraintes matérielles parfois lourdes liées à l'organisation d'échanges scolaires. Il constitue un instrument à privilégier pour ancrer l'Europe dans la vie pédagogique de l'école ou de l'établissement.

L'OUTIL PRIORITAIRE A PRIVILEGIER POUR LES PARTENARIATS EUROPEENS : ETWINNING

[eTwinning](#) est une action européenne du programme Erasmus+ qui facilite la coopération pédagogique en Europe en permettant aux enseignants de la maternelle au lycée de trouver des partenaires dans d'autres pays et de mener des activités collaboratives à distance avec leurs élèves. La plateforme européenne eTwinning réunit plus de 930 000 enseignants de 43 pays, propose des outils de recherche de partenaires, un espace de travail en ligne sécurisé pour chaque projet, ouvert aux enseignants et à leurs élèves.

Tous les projets de coopération éducative, quel que soit le thème disciplinaire, se prêtent à des activités à distance : la durée, les thèmes et les langues d'un projet

sont définis par les enseignants eux-mêmes selon leurs objectifs. Un projet eTwinning peut s'intégrer aux cours d'un enseignant ou bien s'inscrire dans une démarche plus globale au sein de l'établissement. Les thèmes transversaux comme la citoyenneté, l'éducation aux médias ou le développement durable constituent également des objets de collaborations éducatives stimulants pour les classes partenaires.

[Réseau Canopé](#), l'opérateur d'eTwinning en France, propose des formations gratuites en ligne et en présentiel aux enseignants, en lien avec les acteurs académiques, ainsi qu'un accompagnement pédagogique et technique.

Les équipes d'eTwinning sont à la disposition des directrices et directeurs d'école, des cheffes et chefs d'établissements pour les aider à s'emparer des outils d'eTwinning auprès des équipes pédagogiques (cf. liste des correspondants académiques eTwinning en annexe).

Par ailleurs, un [groupe eTwinning "EducitE"](#) a été élaboré spécifiquement pour la PFUE dans l'optique de favoriser des rencontres en ligne et un partage de ressources entre enseignants, cadres et formateurs (cf. *infra* Enseigner l'Europe).
Réf. : www.etwinning.fr

NOUER DES PARTENARIATS DANS LE CADRE DES PROJETS ERASMUS+

Les partenariats simplifiés Erasmus+ s'adressent aux établissements scolaires souhaitant découvrir la coopération européenne, échanger des pratiques, créer de nouveaux contenus pédagogiques, dans une perspective de soutien à l'inclusion, la citoyenneté et afin de rendre l'Europe tangible localement. Ils doivent permettre de renforcer la capacité des établissements à travailler de manière transnationale et d'améliorer la qualité du travail et des pratiques. Les partenariats simplifiés associent au moins 2 établissements issus de 2 pays participant au programme Erasmus+.

Plus d'information sur les projets de partenariat ici :
<https://monprojet.erasmusplus.fr/partenariats>

ANCER UNE DYNAMIQUE EUROPEENNE DANS LES ECOLES ET ETABLISSEMENTS : LE LABEL EUROSOL

Le label « [Euroscol](#) » est un dispositif national. Il vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un Espace européen de l'éducation.

Les écoles et établissements labellisés comprennent une grande variété d'actions : projets d'immersion en langue vivante étrangère tous niveaux (maternelle à CM2), partenariats européens et mobilités (mobilités individuelles, appariements et échanges scolaires), projets Erasmus+ et eTwinning...

Les écoles et établissements qui souhaiteraient s'engager dans une labellisation Euroscol sont invités à se rapprocher du DAREIC de leur académie, qui leur communiquera les critères précis d'obtention (cf. en annexe, le document

synthétique de communication à destination des écoles et des établissements scolaires présentant les critères généraux d'obtention du label Euroscol).

Réf. : <https://eduscol.education.fr/1098/euroscol-le-label-des-ecoles-et-dews-etablissements-scolaires>

JUMELAGES ENTRE COLLECTIVITES TERRITORIALES

Les jumelages entre collectivités territoriales offrent souvent des opportunités intéressantes pour inscrire les partenariats scolaires sur le long terme et en lien avec la vie locale.

PROMOUVOIR LA MOBILITE EUROPEENNE

Les écoles et établissements sont invités à favoriser la mobilité tant des élèves que des professeurs.

Plusieurs instruments sont à disposition des écoles et des établissements pour faciliter la mobilité : les jumelages entre villes, le programme Erasmus +, les programmes de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, le programme Jules Verne, etc.

Réf. : <https://eduscol.education.fr/2249/les-programmes-de-mobilite>

LE PROGRAMME ERASMUS+ 2021-2027

Le programme européen Erasmus+ soutient des actions dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Il permet de financer des activités de mobilité des personnels, des apprenants, des projets de partenariats ainsi que des actions pour soutenir l'élaboration des politiques éducatives. Il est ouvert aux 27 États membres de l'UE ainsi qu'à 6 pays tiers associés : Norvège, Turquie, Serbie, Islande, Macédoine du Nord, Liechtenstein. Pour les élèves de la voie professionnelle et les apprentis, ainsi que leurs formateurs et enseignants, toutes les destinations dans le monde sont en outre désormais ouvertes.

Tous les personnels et les élèves de la maternelle à la terminale, des voies générale, technologique et professionnelle sont éligibles au programme Erasmus+. Ce programme favorise la formation initiale, continuée et continue des personnels de l'éducation en leur permettant de suivre des formations en Europe, d'aller observer des pratiques, ou d'enseigner dans un autre établissement européen.

Il offre également aux élèves une première expérience d'ouverture interculturelle, développe leur sentiment d'appartenance à l'Europe (citoyenneté européenne) ou encore leurs compétences linguistiques et sociales. Rencontres de groupes d'élèves, scolarité en Europe, Olympiades des métiers, stages dans une entreprise européenne, etc. : les opportunités sont multiples.

Les projets de mobilité Erasmus+ encouragent les activités de collaboration à distance et sont complémentaires d'un projet eTwinning.

Pour en savoir plus et déposer un projet Erasmus+, consultez les sites :

- <https://agence.erasmusplus.fr/>

- <https://monprojet.erasmusplus.fr/>
- <https://eduscol.education.fr/1152/le-programme-erasmus>

Les DAREIC sont à la disposition des équipes pédagogiques pour tout conseil.

LES PROGRAMMES DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

L'[Office franco-allemand pour la Jeunesse](#) (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande. Créé par le Traité de l'Élysée en 1963, l'office a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et de faire évoluer les représentations du pays voisin. L'OFAJ apporte son soutien à des échanges et des projets de jeunes de France et d'Allemagne sous diverses formes : échanges scolaires et universitaires, cours de langue, jumelages de villes et de régions, rencontres sportives et culturelles, stages et échanges professionnels, bourses de voyage, travaux de recherche. Depuis plusieurs années, il élargit ses activités aux pays de l'Europe centrale et orientale, de l'Europe du Sud-Est, des pays du Partenariat oriental et du pourtour méditerranéen grâce à des fonds spéciaux du Ministère des Affaires étrangères français et allemand.

L'Office franco-allemand de la jeunesse propose une offre particulièrement diversifiée de programmes d'échanges adaptés à différents profils et projets de formation. La liste complète des opportunités de mobilité est accessible sur la [page dédiée](#) du site de l'OFAJ. Parmi celles-ci, relevons :

LES PROGRAMMES TRINATIONAUX

Certaines rencontres proposées et subventionnées par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) réunissent des participantes ou des participants venus de France et d'Allemagne mais aussi de pays tiers : en particulier les pays d'Europe centrale et orientale ou encore les pays du sud et de l'est du pourtour méditerranéen, afin de renforcer l'apprentissage interculturel et l'engagement citoyen des jeunes en Europe et dans les pays voisins.

LE PROGRAMME VOLTAIRE

S'étendant sur une année, le programme de mobilité Voltaire repose sur un échange scolaire entre jeunes français en classe de 3^{ème} et 2^{nde} et allemands apprenant la langue du pays partenaire. Le programme étant fondé sur la réciprocité, le séjour a lieu de manière consécutive dans la famille des deux participants. Pour les participants français, le séjour en Allemagne a lieu du début du mois de mars au mois d'août 2022. Les participants allemands séjournent en France du début du mois de septembre 2022 au mois de février 2023. Les élèves sont accueillis par la famille de leur correspondant et suivis par un professeur de l'établissement d'accueil chargé de veiller au bon déroulement de leur scolarité et de leur séjour. Ce programme permet de s'immerger pleinement dans le mode de vie du pays partenaire.

LE PROGRAMME BRIGITTE SAUZAY

Le programme Brigitte Sauzay s'adresse en France aux collégiens et lycéens de la classe 4^{ème} à la classe de 1^{ère} apprenant l'allemand. La mobilité, réalisable à tout

moment de l'année, consiste à séjourner trois mois dans une famille d'accueil du pays partenaire et à accueillir pendant trois mois également son ou sa correspondant(e) allemand(e). Au cours de leur séjour, les jeunes en mobilité doivent fréquenter l'établissement scolaire de leur correspondant(e) pendant au moins six semaines.

Réf. : [Programmes franco-allemands de mobilité collective et individuelle des élèves et des apprentis](#)

LE PROGRAMME JULES VERNE

À l'œuvre depuis 2009, le programme Jules Verne s'inscrit dans une dynamique de coopération éducative bilatérale. S'adressant aux enseignants du premier et second degré, il leur offre la possibilité de séjourner dans un autre pays dans le cadre d'une mobilité internationale. Pendant une année, les enseignants retenus sont amenés à dispenser des cours en langue française dans un établissement étranger. En contrepartie, les académies impliquées sont encouragées à accueillir à leur tour un enseignant mis à disposition par le pays partenaire.

En permettant aux enseignants de faire l'expérience d'une mobilité, le programme Jules Verne contribue à l'acquisition et au renforcement de compétences, notamment sur le plan linguistique, et à la diversification des pratiques pédagogiques. De plus amples informations sur le programme, ses aspects administratifs et financiers ainsi que sur les modalités de candidatures sont accessibles sur le site du [MENJS](#) à la page dédiée et sur [Eduscol](#).

LE PROGRAMME DES ASSISTANTS DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE : FAIRE ENTRER L'EUROPE DANS LES ECOLES ET LES ETABLISSEMENTS

Défini comme un « levier d'action » dans le rapport [Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères](#) de Chantal Manès-Bonnisseau et Alex Taylor et cité dans le [Plan langues vivantes](#) du ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et du Sport, le programme d'échange présente de nombreux atouts pour sensibiliser les élèves aux enjeux européens en particulier durant la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

À la rentrée scolaire 2021-2022, le programme d'échange d'assistants de langue concernera 4 500 jeunes en provenance de 67 pays (dont 10 pays membres de l'UE¹) et 15 langues (dont 8 langues européennes²). Il embrasse une grande diversité d'accents et d'expressions culturelles des cinq continents. Rien que pour la langue anglaise, nous avons 16 pays de provenance ; 19 pour la langue espagnole.

Les professeurs de langues et d'autres disciplines pourront s'appuyer sur les assistants de langue vivante étrangère pour concevoir et mettre en œuvre des activités pour partager en français ou en langue étrangère des regards croisés sur l'Europe. Les jeunes issus des pays européens pourront sensibiliser les élèves au rôle de leur pays dans la construction européenne, comparer les espoirs des jeunes dans différents secteurs et leur perception de l'Europe. Les jeunes

¹ Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque

² Allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais, tchèque

extracommunautaires pourront également donner leur vision de l'Europe et de sa place dans le monde.

Le programme est géré par France Education internationale, opérateur à l'international du MENSJ, dont les équipes sont disponibles pour accompagner vos projets, via cette [page internet](#).

Réf. : <https://www.france-education-international.fr/venir-en-france/devenir-assistant-de-langue-en-france>

Réf. : https://plus.france-education-international.fr/local/course_offer/coursedetails.php?id=3095

Réseaux sociaux : [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#), [Youtube](#)

ANCER DURABLEMENT L'EUROPE DANS LE PROJET D'ECOLE OU D'ETABLISSEMENT

En capitalisant sur la réussite de leurs expériences, les équipes enseignantes veilleront à ancrer durablement l'Europe dans leurs pratiques pédagogiques.

Les directrices et directeurs d'école, les cheffes et chefs d'établissements pourront formaliser cet ancrage européen en l'inscrivant dans le projet d'école ou d'établissement : ils sécuriseront ainsi la pérennité, la diversité et la dynamique des partenariats et projets européens portés par l'équipe pédagogique (engagement dans une demande de labellisation Euroscol ; partenariats eTwinning, Erasmus+, OFAJ, etc.).

LYCEENS PROFESSIONNELS : ILS CONSTRUISENT DEJA L'EUROPE DE DEMAIN !

Les lycées professionnels ont beaucoup d'atouts à valoriser dans le cadre de cette année scolaire européenne. Ils sont invités à (*suggestions non exhaustives*) :

- S'appuyer sur les labellisations Lycées des métiers et Campus des Métiers et des Qualifications (qui facilitent l'ouverture européenne et internationale)
- Promouvoir les formations de dimension européenne et leur visibilité (exemple des labels adossés à des colorations « tourisme », « FCIL », etc.)
- Mettre en lumière et promouvoir les chefs d'œuvre intégrant une dimension européenne
- Proposer l'inclusion d'un thème permettant de valoriser l'ouverture européenne en voie professionnelle, notamment la mobilité dans un milieu professionnel européen, dans des semaines du type : semaine de l'industrie (mars) ; semaine des langues vivantes (mai) ; semaine école-entreprise (octobre-novembre)
- Promouvoir les projets à dimension européenne des lycées professionnels lors des *Erasmus days* (octobre)
- Prendre appui sur la semaine européenne des compétences (*European skills week*) pour encourager les lycées professionnels à promouvoir les actions européennes de tout type : mobilités d'élèves, apprentis et enseignants,

mobilité d'adultes en formation, partenariats pour réalisations conjointes (outils pédagogiques, ou autres réalisations), chefs d'œuvre ayant une dimension européenne, etc.

- Valoriser le *Printemps de l'orientation* destiné aux élèves de 2nde et de 1^{ère} des lycées généraux et technologiques, ainsi que des lycées professionnels selon les projets des établissements. Pendant les 3 jours d'épreuves d'enseignement de spécialité au mois de mars pour les élèves de terminale, des actions sont proposées aux autres lycéens leur permettant de découvrir les formations et les métiers et de réfléchir à l'élaboration de leur projet de poursuite d'études au lycée et dans l'enseignement supérieur.
- Prendre appui sur les journées portes ouvertes des établissements pour valoriser leur ouverture européenne
- ...

LA MOBILITE DANS LES LYCEES PROFESSIONNELS : DES SINGULARITES A EXPLOITER :

- Promouvoir la mobilité en voie professionnelle, et notamment les périodes de formation en milieu professionnel en Europe et les périodes en alternance en Europe pour les apprentis
- Promouvoir la reconnaissance de la mobilité et l'épreuve facultative de mobilité avec l'attestation MobilitéPro liée (qui sont des spécificités de la voie professionnelle par rapport à la voie générale et technologique).
- Tirer profit des [dispositions et outils français](#) et européens existants sur la mobilité internationale des lycéens professionnels :
 - S'appuyer sur le [vademecum Mobilités internationales et européennes en voie professionnelle](#) (TVP)
 - Promouvoir l'usage des dispositifs et instruments européens existants, tels qu'[Europass](#) par exemple ;
 - Faciliter la mobilité des élèves de lycée professionnel et des apprentis, en promouvant l'épreuve facultative de mobilité (originalité française), créée en 2019 pour les différents diplômes professionnels :
 - [Arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art; dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle.](#)
- Mettre en avant les actions réalisées en matière de mobilité, de relation école-entreprise grâce à la mobilisation des fonds européens tels que le fonds social européen (FSE), le fonds européen de développement régional (FEDER) :
 - On peut mobiliser le fonds social européen pour financer les déplacements collectifs des jeunes sur des actions « relation école-entreprise » (exemple de l'académie de Clermont-Ferrand) ;
 - Les départements et régions d'outre-mer bénéficient de fonds interrégionaux permettant par exemple de financer la réalisation de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) pour les jeunes ultramarins (exemple de Mayotte).

- Promouvoir les échanges franco-allemands, notamment grâce aux partenariats institutionnels franco-allemands existant en voie professionnelle :
 - [ProTandem](#), l'agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels,
 - [Office franco-allemand pour la jeunesse](#) (OFAJ).
- Promouvoir la mobilité d'enseignants et d'équipes éducatives intervenant en voie professionnelle, en mobilisant les instruments existants ([Erasmus+](#), [Jules Verne](#), etc.)

ENSEIGNER L'EUROPE, SON HISTOIRE, SES LANGUES, SES CULTURES, SES VALEURS

Dans le cadre des programmes scolaires, pour sensibiliser les élèves à l'identité européenne et à ses valeurs, les professeurs sont encouragés à « enseigner l'Europe ». Ils bénéficient pour ce faire de **ressources pédagogiques mises à leur disposition sur le site Eduscol** : les actions pour célébrer la Journée de l'Europe, un état des lieux des entrées des programmes scolaires en faveur d'un enseignement de l'Europe et/ou de sa promotion, ainsi qu'un recensement des ressources pédagogiques existantes pour l'enseignement des valeurs européennes. Une ressource d'accompagnement sera également proposée avec des modules indiquant des pistes de mise en œuvre dans les humanités, les langues, les sciences, les arts et l'éducation physique et sportive sur la page [Europe](#) du site Eduscol.

QUELQUES EXEMPLES THEMATIQUES DE RESSOURCES SUR L'EUROPE

Plusieurs ressources numériques libres d'accès peuvent être mobilisées par les équipes éducatives afin d'élaborer des scénarios pédagogiques sur l'Europe :

- Un [dossier pédagogique sur l'Europe](#) est disponible sur [Eduscol](#), regroupant des outils et sites permettant de mieux connaître le continent et d'ouvrir l'école sur le monde.
- [Edubase](#) recense les pratiques pédagogiques, en lien avec les programmes et le numérique éducatif, valorisées par les académies.
- [Primabord](#) est le portail du numérique pour le premier degré, il fournit aux enseignants de nombreuses ressources et scénarios pédagogiques.
- [Lumni enseignement](#) offre des ressources numériques didactisées au service de l'éducation pour les enseignants et leurs élèves, recouvrant l'ensemble des disciplines scolaires de la maternelle à la terminale.
- [Canopé](#) propose des ressources pédagogiques sur la [Plateforme Ecoles d'Europe](#) et le site [eTwinning France](#). Un [groupe eTwinning "EducitE"](#) a été élaboré spécifiquement pour la PFUE dans l'optique de favoriser des rencontres en ligne et un partage entre enseignants, cadres et formateurs.

- Des [banques de ressources numériques éducatives](#), organisées par cycles et par enseignement, sont gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves de l'école au lycée sur le site Eduscol.

Quelques exemples avec le mot-clé « Europe » :

PREMIER DEGRE

[Opération "L'Europe c'est pas sorcier"](#)

SECOND DEGRE

Histoire (construction européenne, traités et textes fondateurs, institutions...)

- [Pourquoi construire l'Europe ? - Lumni | Enseignement](#)
- [Historique de la construction européenne - Lumni | Enseignement](#)
- [Succès et difficultés de la construction européenne - Lumni | Enseignement](#)
- [Jean Monnet, père fondateur de l'Europe - Lumni | Enseignement](#)
- [Le couple franco-allemand, condition de la construction européenne - Lumni | Enseignement](#)
- [Le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - Lumni | Enseignement](#)
- [Les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes - Lumni | Enseignement](#)
- [La présidence de la Commission européenne par Jacques Delors de 1985 à 1995 - Lumni | Enseignement](#)
- [La remise du prix Nobel de la Paix à l'Union européenne en 2012 - Lumni | Enseignement](#)
- [Renaissance, humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe - Terre Ouverte - Académie d'Aix-Marseille \(ac-aix-marseille.fr\)](#)
- [Proposition de séquence sur l'Europe des Lumières en distanciel - Académie de Versailles \(ac-versailles.fr\)](#)
- [Les débuts de la construction européenne - Académie de Poitiers \(ac-poitiers.fr\)](#)
- ["Notre histoire, notre récit historique après l'immigration" - Teaching With Europeana \(eun.org\)](#)

Géographie

- [Le système de navigation européen Galileo - Lumni | Enseignement](#)
- [L'Europe, la France et les marges ultrapériphériques - Lumni | Enseignement](#)
- [Les frontières internes et externes de l'Union européenne - Académie de Poitiers \(ac-poitiers.fr\)](#)
- [Découvrir les grands principes de l'aménagement du territoire en distanciel - Académie de Versailles \(ac-versailles.fr\)](#)

Sciences Economiques et Sociales

- [Productions académiques QCM - Académie de la Réunion \(ac-reunion.fr\)](https://www.ac-reunion.fr/)

Spécialité Histoire géographie, géopolitique, sciences politique

- [Les nouveaux dirigeants de l'Union européenne - Lumni | Enseignement](#)
- [L'Union européenne et la démocratie - Académie de Poitiers \(ac-poitiers.fr\)](#)
- [Quizz - Les institutions européennes - LearningApps](#)

Langues vivantes

- [Europe in a Box - eTwinning.fr](#)

ENSEIGNER AUTREMENT LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE (LCA)

L'ANNEE EUROPEENNE EST L'OCCASION DE METTRE EN VALEUR LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE QUI FONDENT L'HISTOIRE, LES VALEURS, LES INSTITUTIONS DE L'EUROPE. DES LA RENTREE 2021, EN LIEN AVEC LA PLATEFORME ETWINNING, DES RESSOURCES ET UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PERMETTRONT AUX ENSEIGNANTS D'INITIER DES PROJETS DE PARTENARIATS EUROPEENS QUI METTENT A L'HONNEUR LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE. PLUSIEURS PAYS EUROPEENS SONT D'ORES ET DEJA PARTENAIRES DE CE PROJET (ITALIE, GRECE, ESPAGNE, CHYPRE, PORTUGAL).

LES TRACES DES LANGUES ET CULTURES ANTIQUES SONT PRESENTES ENCORE DE NOS JOURS DANS DE NOMBREUX PAYS, CULTURES ET LANGUES, EN EUROPE ET DANS DES PAYS VOISINS. LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE SONT PAR AILLEURS ENSEIGNEES COURAMMENT DANS NOMBRE DE CES PAYS. CET HERITAGE COMMUN PEUT DONNER LIEU A DES PROJETS PEDAGOGIQUES STIMULANTS, TOUT EN ENGAGEANT DES DYNAMIQUES DE PARTENARIATS EUROPEENS.

EXEMPLES D'ACTIVITES : EXPLOITER LES VESTIGES DES CIVILISATIONS GRECO-ROMAINES PRESENTS DANS L'ENVIRONNEMENT DES ELEVES DES DIFFERENTS PAYS ; COMPARER LES HERITAGES LAISSES PAR LES CIVILISATIONS ANCIENNES DANS CHACUN DES PAYS PARTENAIRES ; CONFRONTER LE GREC ANCIEN AVEC LE GREC MODERNE EN ECHANGEANT AVEC DES ELEVES GRECS...

EXEMPLE DE PROJETS REALISE EN COLLEGE SAINT GABRIEL, ACADEMIE DE RENNES, « NOVI ANTIQUI LUDI »

CE PROJET, REALISE AVEC DEUX ETABLISSEMENTS ESPAGNOLS, PRESENTE LA PARTICULARITE D'UTILISER LE LATIN COMME LANGUE DE COMMUNICATION ENTRE ELEVES. IL S'EST APPUYE SUR LES PROGRAMMES TELE PREFERES DES ELEVES (THE VOICE, QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?, MASTER CHEF, LES REINES DU SHOPPING) POUR DEVELOPPER LEURS COMPETENCES LINGUISTIQUES, SOCIALES ET NUMERIQUES.

PLUS DE 100 PROJETS ETWINNING ONT DEJA ETE REALISES SUR DES SUJETS LIES AUX LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE. À LA FAVEUR DE CETTE ANNEE EUROPEENNE, LE BUREAU D'ASSISTANCE NATIONAL ETWINNING SOUHAITE ACCOMPAGNER D'AUTRES PROJETS QUI METTENT EN LUMIERE L'HERITAGE DES LCA POUR LES EUROPEENS.

REF : WWW.ETWINNING.FR ; REF : PAGE EDUSCOL DEDIEE A LA PFUE
[HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/PFUE](https://EDUSCOL.EDUCATION.FR/PFUE) ; REF. : PAGE ODYSSEUM, LA MAISON
NUMERIQUE DES HUMANITES [HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/ODYSSEUM/](https://EDUSCOL.EDUCATION.FR/ODYSSEUM/)

ETWINNING : UN OUTIL INTERACTIF POUR ENSEIGNER L'EUROPE

Pour intégrer l'Europe de manière concrète dans les apprentissages, il est possible de mettre les élèves en contact direct avec leurs pairs dans d'autres pays européens par des activités à distance sur la plateforme eTwinning. Quel que soit la discipline ou le niveau, les activités et sujets de cours peuvent être légèrement adaptés pour inclure des échanges avec une ou plusieurs autres classes en Europe, en français ou dans d'autres langues. Des activités simples sont possibles dès la maternelle jusqu'au lycée y compris dans la voie professionnelle et les classes préparatoires ou BTS.

Dans le premier degré, des activités simples qui s'appuient sur les arts plastiques, la musique ou la découverte réciproque des environnements sont efficaces et appréciées. **Dans le second degré**, une activité interdisciplinaire est particulièrement efficace, par exemple en associant un enseignant de langue avec un enseignant d'une autre discipline, ou un conseiller principal d'éducation. La démarche d'échanges à distance permet aux élèves de tous âges et profils (classes ordinaires, élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.) de toucher de plus près la réalité de l'Europe, la variété de langues, de cultures et d'histoires, mais également les valeurs et l'histoire partagées.

Réf. : <https://www.etwinning.fr/decouvrir/quest-ce-quun-projet-etwinning>

EDUCITÉ : PARTAGER ENTRE PAIRS DES PRATIQUES INSPIRANTES POUR ENSEIGNER L'EUROPE

LE GROUPE [EDUCITÉ](#) DEDIE A LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPEENNE EST OUVERT SUR LA PLATEFORME ETWINNING POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'EDUCATION. IL A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE A TOUS LES PROFESSEURS DE S'ORIENTER DANS LES RESSOURCES ET LES EVENEMENTS DE L'ANNEE EUROPEENNE. LA PLATEFORME PROPOSE :

UNE PAGE DE RESSOURCES INSTITUTIONNELLES ET NATIONALES ;

UN CALENDRIER EVENEMENTIEL ;

UN ESPACE D'ÉCHANGES POUR PARTAGER IDEES, INITIATIVES ET ACTIVITES EUROPEENNES A METTRE EN ŒUVRE DANS LES ECOLES ET LES ETABLISSEMENTS.

EN PLUS DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES, UNE SELECTION DE RESSOURCES PRODUITES PAR LES MEMBRES DU GROUPE SERA RENDUE PUBLIQUE AVEC L'ACCORD DES AUTEURS.

LE GROUPE PROPOSERA DES ACTIVITES INTERACTIVES REGULIERES : WEBINAIRES, RENCONTRES EN LIGNE, PARTAGE D'EXPERIENCES, ETC.

POUR ACCEDER A L'ESPACE DE PARTAGE, UNE SIMPLE INSCRIPTION A ETWINNING EST NECESSAIRE.

RÉF. : [HTTPS://GROUPS.ETWINNING.NET/176303/HOME](https://groups.etwinning.net/176303/home).

LYCEE D'EUROPE : UNE PREMIERE EDITION EN 2022 A L'INITIATIVE DE LA FRANCE

À l'occasion de la PFUE, la France lance, en février 2022, la première édition du projet Lycée d'Europe.

Ce projet réunit 82 jeunes Européens et leurs professeurs issus des 27 États membres pendant une semaine pour leur donner l'occasion de débattre sur les enjeux de l'Union européenne : les lycéens seront amenés à faire des propositions concrètes sur l'avenir de l'Europe et à les négocier entre eux.

Cet événement permettra aux lycéens :

- d'accéder à des connaissances approfondies sur l'Europe et sur ce qui la fonde : son histoire, ses valeurs, ses territoires, ses membres, ses institutions ;
- de découvrir l'héritage que l'on partage en étant européen : un rapport au droit, au débat, à la modernité, à la culture, aux arts, au patrimoine ;
- d'apprendre à débattre, à négocier et à rechercher un consensus ;
- de développer un sentiment d'appartenance qui permette de faire société autour du bien commun européen.

En associant des enseignants de chacun des pays de l'Union européenne, il contribue à la création d'un réseau d'enseignants en Europe motivés pour conduire des projets européens en partenariat et promouvoir la construction européenne, pour échanger des pratiques inspirantes et renforcer l'internationalisation des systèmes éducatifs européens.

En ateliers, par petits groupes de 6 à 7 pour faciliter le travail collaboratif, le débat et la création, les lycéens travailleront cette année sur 4 thématiques :

- Un espace historique, des lieux de mémoire
- Des mobilités et des réseaux pour renforcer les liens entre citoyens européens
- Les enjeux frontaliers en Europe
- Préserver l'environnement en Europe

Au cours de la semaine, ils rencontreront des personnalités engagées dans la vie de l'Europe (experts, élus, grands témoins, citoyens...) et leurs travaux aboutiront à une production qui sera exposée.

Des rendez-vous spécifiques seront proposés aux enseignants et porteront sur le partage d'expériences, les programmes européens, l'éducation interculturelle et les politiques linguistiques.

Un portfolio sera conçu pour valoriser les compétences des élèves et des professeurs, acquises durant la semaine.

Les participants français seront retenus selon un processus de sélection piloté par les DAREIC à la rentrée. Réf : <https://eduscol.education.fr/pfue>

MENER DES ACTIONS EDUCATIVES VALORISANT L'EUROPE

ÉDUCATION A LA CITOYENNETE EUROPEENNE

DEVENIR UN CITOYEN EUROPEEN ACTIF CONSCIENT DE SES DROITS

L'avenir de la démocratie n'est pas un acquis : il se cultive. C'est la raison pour laquelle l'École joue un rôle éminent dans la transmission des valeurs qui fondent l'Union européenne et les démocraties qui en sont membres. L'année de la présidence française du conseil de l'Union européenne s'annonce donc comme une belle opportunité pour aider les élèves à prendre conscience des pouvoirs dont disposent les citoyens européens et de l'importance de les exercer. Il est en effet primordial de faire comprendre à chacun le bénéfice de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux, notamment la dignité, l'égalité, la liberté, la solidarité, et d'y faire adhérer en particulier les élèves qui en seront, adultes, les gardiens.

Cette année 2021-2022 aux couleurs de l'Europe offre l'occasion d'apprendre aux élèves - qu'ils soient français ou ressortissants d'un pays de l'Union - qu'ils sont des citoyens européens, qu'ils ont à ce titre des droits - de circuler et de séjourner dans les États membres, d'y étudier et d'y travailler, de voter et d'être élu aux élections municipales et aux élections du Parlement européen, entre autres - et qu'ils auront une fois adultes la responsabilité, par leur participation concrète, notamment aux élections, de participer aux destinées de l'Union européenne.

Elle est également l'occasion d'apprendre à tous élèves, qu'ils soient citoyens européens ou ressortissants d'un pays tiers, qu'ils appartiennent à une communauté de valeurs, que l'Union européenne s'engage à respecter leurs droits énoncés dans la [Charte européenne des droits fondamentaux](#) et qu'ils sont notamment à l'école pour acquérir les compétences qui leur permettront d'agir en tant que citoyens responsables et de participer pleinement à la vie civique et sociale.

Dès les semaines de l'engagement, qui se tiendront du 13 septembre au 2 octobre 2021, les élèves pourront être sensibilisés à la fois à l'importance du vote aux élections européennes et à la possibilité pour les jeunes citoyens de l'UE de s'engager dans des actions de solidarité dans des États de l'Union. Une présentation du Corps européen de solidarité pourra être faite, notamment dans les lycées (*cf. infra*, partie « Dans les structures jeunesse »).

Pour dépasser une connaissance théorique des institutions et créer, chez les élèves, une familiarité avec l'Europe et un sentiment d'appartenance à une organisation politique dont les citoyens ont voix au chapitre, plusieurs pistes peuvent être envisagées : simulation de session parlementaire, simulation de campagne électorale, candidature au prix de l'éducation à l'Europe.

L'année européenne est également une occasion de découvrir le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), devant laquelle les citoyens européens peuvent obtenir la défense de leurs droits. Bien que la CEDH soit une institution du Conseil de l'Europe et non pas de l'Union, cette juridiction est chargée de veiller au respect de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CESDH), à laquelle l'Union a adhéré. Tout État signataire de la Convention et, depuis 1998, toute personne résidente (particulier, association...) s'estimant victime d'une violation de la CESDH et qui a épuisé les voies de recours devant les juridictions de son pays, peuvent saisir la CEDH.

ÉCOUTER DES HISTOIRES QUI EBRANLENT ET FONT REFLECHIR :

L'AMBITION DU PROJET [STORIES THAT MOVE](https://www.storiesthatmove.org/en/) VISE A AIDER LES ENSEIGNANTS A PORTER, EN CLASSE, LES QUESTIONS DE DIVERSITE ET DE DISCRIMINATIONS

[HTTPS://WWW.STORIES THAT MOVE.ORG/EN/](https://www.storiesthatmove.org/en/)

Tout au long de l'année, l'agenda des journées éducatives à dimension citoyenne pourra donner lieu à une réflexion à l'échelle européenne et une mobilisation mettant l'accent sur des enjeux communs aux États membres : journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), des droits de l'homme (10 décembre), des droits des femmes (8 mars), semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (autour du 21 mars), journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai).

LE SITE DE L'AGENCE EUROPEENNE DES DROITS FONDAMENTAUX

POUR S'INFORMER SUR L'ETAT DES DROITS DANS L'UNION EUROPEENNE, ON PEUT NOTAMMENT CONSULTER AVEC INTERET LE SITE DE L'[AGENCE EUROPEENNE DES DROITS FONDAMENTAUX](https://www.fundamentalrights.eu/), AGENCE INDEPENDANTE DONT LA MISSION EST DE CONTRIBUER A LA SAUVEGARDE DES DROITS, VALEURS ET LIBERTES INSCRITS DANS LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE. ON Y TROUVE, PAR THEMATIQUE, DES ENQUETES ET DES ETUDES QUI PERMETTENT, A L'ECHELLE EUROPEENNE, DE TRAVAILLER AVEC LES ELEVES POUR PREPARER LES JOURNEES DE MOBILISATION INSCRITES A L'AGENDA EDUCATIF.

DES COMPETENCES CLES POUR EXERCER SA CITOYENNETE EUROPEENNE

Le Conseil de l'Union européenne, dont la France va assurer la présidence, adopte la législation de l'Union européenne, conjointement avec le Parlement européen. Certains actes législatifs sont contraignants, d'autres non mais ils n'en sont pas moins très importants car ils suggèrent aux États membres une ligne de conduite et posent des principes. C'est le cas de la [Recommandation du 22 mai 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie](https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2018/05/22-recommendation-on-key-competences-for-lifelong-learning/), qui définit notamment les « compétences citoyennes ». La lecture des extraits qui suivent permet à la fois de comprendre ce que recouvre l'éducation à la citoyenneté, notamment européenne et quelles valeurs cette éducation doit faire acquérir. Elle permet aussi de saisir la manière dont le Conseil de l'Union européenne intervient dans le champ de l'éducation, qui n'est pas une compétence commune de l'Union mais qui demeure néanmoins un sujet prioritaire pour consolider et approfondir la construction européenne (extraits) :

Les compétences citoyennes requièrent une compréhension des valeurs européennes communes, telles qu'énoncées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elles supposent la connaissance des phénomènes contemporains ainsi qu'une compréhension critique des principales évolutions de l'histoire nationale, européenne et mondiale. Elles supposent également une prise de conscience des buts, valeurs et orientations des mouvements sociaux et politiques [...]. La connaissance du processus d'intégration européenne est essentielle, de même que la sensibilisation à la diversité et aux identités culturelles en Europe et dans le monde. Cela suppose de comprendre les dimensions multiculturelles et socio-économiques des sociétés européennes, ainsi que la manière dont l'identité culturelle nationale contribue à l'identité européenne.

Les aptitudes aux compétences citoyennes tiennent à la faculté de nouer un véritable dialogue avec d'autres dans l'intérêt public ou commun, y compris le développement durable de la société. Elles requièrent un esprit critique et des aptitudes intégrées en matière de résolution de problèmes, ainsi que l'aptitude à développer des arguments et la participation constructive à des activités locales et à la prise de décision à tous les niveaux, depuis l'échelon local et national jusqu'au niveau européen et international. Elles supposent également la faculté d'accéder aux médias, sous leurs formes nouvelles et traditionnelles, d'en avoir une compréhension critique et d'interagir avec eux, ainsi que de comprendre leur rôle et leurs fonctions dans les sociétés démocratiques.

Le respect des droits de l'homme en tant que base pour la démocratie constitue le socle d'une attitude responsable et constructive. Une participation constructive suppose la volonté de participer à la prise de décisions démocratiques à tous les niveaux et aux activités civiques. Elle inclut le soutien de la diversité sociale et culturelle, de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la cohésion sociale, des modes de vie durables, la promotion de la culture de la paix et de la non-violence, ainsi que la volonté de respecter la vie privée des autres et de prendre ses responsabilités en matière d'environnement. Il convient de s'intéresser aux développements politiques et socio-économiques, aux sciences humaines ainsi qu'à la communication interculturelle afin d'être préparé à surmonter les préjugés et à accepter les compromis, le cas échéant, ainsi qu'à garantir l'équité et la justice sociale. »

VIVRE LES ELECTIONS
EUROPEENNES AVEC LES
OUTILS DE L'ASSOCIATION
ÉLECTEURS EN HERBE

CRÉÉE EN 2016, L'ASSOCIATION ÉLECTEURS EN HERBE DÉVELOPPE UN PROGRAMME NON-PARTISAN D'ÉDUCATION À LA PARTICIPATION, DESTINÉ AUX JEUNES DE 11 À 18 ANS, QUI POURSUIT L'OBJECTIF DE LUTTE CONTRE L'ABSTENTION ÉLECTORALE. ELLE PROPOSE DES ACTIVITÉS COLLABORATIVES ET LUDIQUES QUI MÉLÈNT EXPÉRIENCE CONCRÈTE DE LA DÉLIBÉRATION DÉMOCRATIQUE ET SIMULATION D'ÉLECTION. À L'OCCASION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019, L'ASSOCIATION PROPOSAIT UN PARCOURS QUI EST TOUJOURS EN LIGNE :

[HTTPS://WWW.ELECTEURSENHERBE.FR/SERIES/ELECTIONS-EUROPEENNES-2019/](https://www.electeursenherbe.fr/series/elections-europeennes-2019/)

L'ASSOCIATION DÉVELOPPE D'AUTRES OUTILS, NOTAMMENT LE JEU DE RÔLES POUR COMPRENDRE L'EUROPE, PANIQUE À LA COMMISSION : [HTTPS://WWW.ELECTEURSENHERBE.FR/JEU-PEDAGOGIQUE-PANIQUE-A-LA-COMMISSION-UN-JEU-DE-ROLE-POUR-COMPRENDRE-LEUROPE/](https://www.electeursenherbe.fr/jeu-pedagogique-panique-a-la-commission-un-jeu-de-role-pour-comprendre-leurope/); ELLE PEUT ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS SA PRISE EN MAIN.

PARTICIPER À UNE SIMULATION DE
SESSION PARLEMENTAIRE AVEC LE
PARLEMENT EUROPÉEN DES
JEUNES

LE PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES-FRANCE (PEJ), ASSOCIATION D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ PORTÉE PAR ET POUR LES JEUNES, FAIT PARTIE DU RÉSEAU EUROPÉEN YOUTH PARLIAMENT PRÉSENT DANS 40 PAYS. LES ACTIVITÉS QU'ELLE PROPOSE PERMETTENT AUX 15-25 ANS DE VIVRE DES EXPÉRIENCES DE CITOYENNETÉ ACTIVE À TRAVERS LES RENCONTRES,

Parmi celles-ci, les sessions de simulation parlementaire du PEJ-France réunissent des délégations de lycéens et lycéennes qui, pendant 1 à 5 jours, vivent une expérience de débat démocratique autour d'une thématique d'actualité.

[HTTPS://WWW.PEJFRANCE.ORG/ACTIVITES-LYCEENNES/SESSIONS/](https://www.pejfrance.org/activites-lyceennes/sessions/)

Le site internet du PEJ propose d'autres activités comme les programmes OPEN-VOX et FORG'EUROPE

LE CONSEIL DE L'EUROPE A PUBLIE UN RECUEIL D'ACTIVITES PERMETTANT, A PARTIR DE JURISPRUDENCES SIMPLIFIEES ET EXPLIQUEES DE LA CEDH, DE S'INITIER AU FONCTIONNEMENT DE LA COUR ET D'ABORDER DES THEMATIQUES LIEES AUX DROITS FONDAMENTAUX

[HTTPS://RM.COE.INT/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDctmContent?docId=09000016806ce234](https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDctmContent?docId=09000016806ce234)

PLUS LARGEMENT, LE CONSEIL DE L'EUROPE A PUBLIE DE TRES NOMBREUSES RESSOURCES QUI PERMETTENT D'ABORDER, DE DEVELOPPER ET DE CONSOLIDER, CHEZ LES ELEVES, UNE CULTURE DE LA DEMOCRATIE :

[HTTPS://WWW.COE.INT/FR/WEB/EDUCATION/PUBLICATIONS](https://www.coe.int/fr/web/education/publications). IL A EGALEMENT LANCE UN [RESEAU DES ECOLES DEMOCRATIQUES](#), AUXQUELLES LES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS PEUVENT ADHERER.

LE PRIX HIPPOCRENE DE L'EDUCATION A L'EUROPE RECOMPENSE DES PARTENARIATS ENTRE UNE CLASSE FRANÇAISE ET CELLE D'UN AUTRE PAYS EUROPEEN QUI CONTRIBUENT A DEVELOPPER LA CONSCIENCE CITOYENNE EUROPEENNE DES JEUNES A TRAVERS L'ECHANGE ET LA REALISATION DE PROJETS COMMUNS ENTRE EUROPEENS. LA PROCHAINE EDITION DU CONCOURS SERA MISE A L'HEURE DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE.

A PARTIR DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021, LE REGLEMENT POUR LA SESSION 2022 SERA PUBLIE SUR LE SITE DE LA [FONDATION HIPPOCRENE](#). UNE REMISE EXCEPTIONNELLE DU PRIX, LABELISEE PFUE, SERA ORGANISEE EN PRESENCE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DU SECRETAIRE D'ÉTATS AUX AFFAIRES EUROPEENNES.

PLUSIEURS PRIX SERONT DECERNES, PARMIS LESQUELS 5000 EUROS A GAGNER POUR LE LAUREAT DANS SA CATEGORIE D'ETABLISSEMENT (ECOLES PRIMAIRES, COLLEGES, LYCEES GENERAUX, LYCEES PROFESSIONNELS, ENSEIGNEMENT AGRICOLE), AINSI QUE DES RECOMPENSES COMPLEMENTAIRES A GAGNER DANS TOUTES LES REGIONS ACADEMIQUES. LA FONDATION PUBLIERA SUR SA CHAINE [YOUTUBE](#) DES VIDEOS SUR LES PROJETS LAUREATS.

DEVENIR UN CITOYEN BIEN INFORMÉ

Apprendre à exercer sa citoyenneté ne peut se faire sans apprendre à savoir s'informer. De nombreux outils sont proposés par le CLEMI et la Commission européenne.

LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE

Événement pédagogique phare dédié à l'éducation aux médias et à l'information, la Semaine de la Presse et des médias dans l'École (SPME) permet chaque année grâce à 1800 partenaires médias, institutionnels et associatifs à 4,5 millions d'élèves (de la maternelle à l'enseignement supérieur), 260 000 enseignants et aux familles d'accéder à l'univers des médias dans leur pluralisme, d'échanger avec les professionnels et de développer une attitude citoyenne et réfléchie vis-à-vis de l'information.

En proposant un accès à un million d'exemplaires de journaux, à plus de 250 offres numériques diversifiées et des centaines d'événements (ateliers, formations, conférences...) en présentiel ou distanciel pour tous les publics sur tout le territoire, cette action éducative phare du CLEMI (le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) offre la possibilité de sensibiliser les élèves et les adultes à un large éventail de questions liées aux enjeux d'éducation aux médias et à l'information.

Savoir chercher une information, apprendre à identifier des sources fiables et pertinentes, comprendre les mécanismes de fabrication de l'information, connaître les processus de production et de diffusion de l'information sont des compétences essentielles pour devenir des citoyens éclairés et informés : les enjeux européens étant régulièrement l'objet de désinformation, il est particulièrement stimulant de travailler sur ces objets d'étude avec les élèves en classe.

La Semaine de la presse et des médias dans l'École est donc une occasion judicieuse pour aborder l'Europe et l'actualité européenne sous l'angle des circuits de l'information. Par ailleurs, il peut être également intéressant d'aborder la question des différences de traitement de l'actualité en fonction des pays, un enjeu essentiel pour former des citoyens et rendre tangible la citoyenneté européenne dans toute sa richesse et sa diversité.

Pour la seconde année, le thème de l'édition 2022 de la SPME sera « S'informer pour comprendre le monde », thématique qui, dans le contexte de la Présidence française de l'Union européenne, permettra de développer une dimension européenne, par la proposition de ressources au sein du dossier pédagogique (diffusé dans sa version papier en 25 000 exemplaires et dans sa version numérique à tous les établissements inscrits à la SPME) et d'ateliers avec des médias partenaires français ou européens, notamment par le biais des correspondants français dans les États de l'UE ou de correspondants européens en France. Les partenaires de la SPME seront encouragés à construire des ressources ou élaborer des ateliers à dimension européenne.

Les coordonnateurs et coordonnatrices du CLEMI présents dans chaque académie peuvent soutenir et accompagner les enseignants souhaitant s'investir dans la Semaine de la presse et des médias dans l'École. Ils pourront être orientés vers la mise en œuvre d'opérations d'éducation aux médias et à l'information en lien avec les partenaires médias. L'inscription à la Semaine de la presse et des médias dans

l'École notamment pour avoir accès aux ressources et aux ateliers proposés par les médias se fait sur le site du CLEMI, sur lequel est diffusée l'information concernant cette opération qui se déroule chaque année au printemps. Pour une première approche des enjeux d'éducatons aux médias et à l'information, des parcours de formation sont proposés aux enseignants sur la plateforme M@gistere.

LES CONCOURS EN EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION SUR LES ENJEUX EUROPEENS

Le CLEMI est partenaire d'Arte pour le concours [Arte-CLEMI Reportage](#) qui s'adresse chaque année aux collégiens de troisième et aux lycéens. Il s'agit pour les élèves individuellement ou en groupe de monter un reportage de deux à trois minutes à partir des images ayant servi à la réalisation d'un sujet diffusé dans Arte Journal. Ces images sont gracieusement mises à disposition des élèves par la chaîne. Trois reportages lycéens et un reportage collégien sont sélectionnés par un jury de professionnels de l'audiovisuel et de formateurs du CLEMI.

Le concours [Europorters](#), lancé par l'APIG, l'Alliance pour la presse d'information générale, avec le soutien du CLEMI est un concours de reportages (vidéo, audio, presse écrite ou en ligne) sur une action de l'Union européenne qui les concerne directement. Ce concours, ouverts aux élèves des classes de 4^e, 3^e et Seconde des établissements scolaires vise à combiner un exercice pratique d'éducation aux médias et une réflexion pédagogique sur les enjeux européens et la place de l'Europe dans le quotidien de ses citoyens.

Les professeurs pourront également s'appuyer sur le [concours national de Unes](#) qui permet d'encourager les élèves d'écoles, collèges et lycées de France et des établissements français à l'étranger à produire des Unes à partir de dépêches de l'AFP.

REPERER ET COMBATTRE LA DESINFORMATION : UN ENJEU POUR LES CITOYENS EUROPEENS

Consciente de l'enjeu représenté par les pratiques informationnelles et leur apprentissage, la Commission européenne a lancé une série de contenus destinés aux enseignants pour les accompagner dans leur pratique pédagogique sur les sujets de la lutte contre la désinformation et les circuits de l'information. Ces [contenus](#) se présentent sous la forme d'un [livret d'accompagnement](#) et d'une [boîte à outils](#), et sont disponibles en plusieurs langues, dont le français. Ce matériel ne propose pas de réponses toutes faites mais vise à susciter la discussion entre l'enseignant et ses élèves et favoriser une démarche de questionnement critique face aux sources et de construire une démarche d'évaluation de l'information. Ces contenus se présentent sous forme d'activités à proposer aux élèves, et notamment une série de vidéos qui favorisent et suscitent la discussion entre élèves. Dans un contexte de circulation mondiale de l'information, l'engagement de la Commission européenne vise à susciter une réflexion chez les élèves, contribuant ainsi à former des esprits libres et éclairés. Ces contenus peuvent être utilisés en complément de ceux proposés sur le site du [CLEMI](#).

L'ÉDITION 2022 DE L'ÉVÈNEMENT « VOTRE EUROPE, VOTRE AVIS ! »
CONSACRÉE À LA DESINFORMATION

Tous les ans depuis 2010, le Comité économique et social européen (CESE) organise l'évènement « [Votre Europe, Votre avis !](#) » (« Your Europe, Your Say ! »). Cette simulation de négociations rassemble à Bruxelles pendant deux jours de jeunes européens, âgés de 16 à 18 ans. Les lauréats retenus (trois jeunes et un professeur de chaque État membre et des cinq États candidats) sont invités à participer à des sessions de travail au cours desquelles sont prévus des débats sur des sujets préalablement définis en lien avec l'Europe. Ces discussions pourront alimenter des propositions qui seront transmises aux institutions de l'Union européenne.

La participation à cet évènement est ouverte à tous les établissements scolaires du secondaire et établissements de formation des États membres de l'Union européenne. Un appel à manifestation d'intérêt est émis par le CESE à cet effet.

L'édition 2022 du projet « *Votre Europe, Votre avis !* » aura lieu en mars sous présidence française du conseil de l'Union européenne et sera axée sur le thème de la désinformation (« *fake news* »).

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRIORITÉ EUROPEENNE !

Les enjeux de développement durable portent sur toutes les échelles, locale, nationale, européenne, mondiale. Dans le cadre de l'éducation au développement durable, il est important de faire comprendre ces enjeux et de faire connaître les possibilités d'action à chacune de ces échelles, en particulier à l'échelle européenne, en mettant en avant l'importance de la coopération européenne.

Rappelons que l'éducation au développement durable est une éducation transversale qui s'appuie sur l'ensemble des disciplines. Un projet liant EDD et Europe aura donc vocation à mobiliser l'interdisciplinarité. Elle pourra aussi être croisée avec l'éducation à la citoyenneté. Le croisement EDD et Europe se prête aussi particulièrement à développer des projets avec les éco-délégués.

On retrouvera des informations utiles sur l'EDD sur la page dédiée du site [Eduscol](#) et en particulier le [vademecum](#) national dédié à l'EDD publié par le ministère en janvier 2021.

Les circulaires des 27 août 2019 et 24 septembre 2020 ont inscrit l'éducation au développement durable dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et dans les [17 objectifs de développement durable](#) (ODD) qui lui sont rattachés.

La circulaire EDD du 24 septembre 2020 souligne l'importance de développer la dimension internationale de l'EDD et encourage les projets pédagogiques partagés. Les établissements sont invités à établir des liens avec le Réseau des écoles associées de l'Unesco, à construire des partenariats avec des établissements d'autres pays, notamment dans le cadre de projets Erasmus+, avec des établissements français à l'étranger du réseau de l'AEFE ou dans tout autre espace de coopération internationale.

Les 17 ODD font l'objet d'indicateurs de suivi déclinés aux niveaux français, européen et international. Il est possible de faire un travail avec les élèves sur la base des indicateurs de suivi européens établis par [Eurostat](#).

Il est également possible de faire un travail spécifique sur les ODD qui présentent un lien particulier avec l'Europe. L'ODD 17 promeut le développement de partenariats notamment à l'échelle européenne. L'ODD 16 promeut trois thèmes étroitement reliés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions et de paix, et à ce sujet l'apport de l'Europe peut être valorisé : l'histoire de la construction de l'Europe à l'issue de la seconde guerre mondiale, les apports de l'Europe à la paix, le fonctionnement des institutions européennes,

Les partenariats [eTwinning](#) ainsi que le label [Euroscol](#) évoqués plus haut offrent des opportunités de projets et de retours d'expérience croisant environnement – développement durable et partenariats européens.

La Semaine européenne du développement durable se tient chaque année fin septembre. Cette année elle se tiendra du 18 septembre au 8 octobre 2021. On peut se référer à la [page](#) du ministère et au [site de la feuille de la route de la France pour l'Agenda 2030](#).

La réglementation européenne joue un rôle majeur dans la protection de l'environnement, en particulier pour la protection de la santé des écosystèmes et de la santé humaine. Elle constitue le socle de notre droit national de l'environnement. Elle permet une harmonisation des pratiques à l'échelle européenne, et donne lieu à de nombreuses coopérations européennes. C'est un apport très important de l'Union européenne, qu'il serait utile et intéressant de valoriser au plan pédagogique.

On pourra également se référer au [dossier](#) de la Commission européenne consacré aux politiques environnementales, énergétiques et climatiques de l'UE ainsi qu'à cette [page](#) consacrée à l'approche de l'UE en matière de développement durable et d'ODD.

Enfin, on peut citer à titre d'illustration, ces exemples de projets conduits dans les académies :

- **NORMANDIE** : avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix dans le cadre du projet européen « Walk the Global Walk », un programme de formation des professeurs et d'élèves sur les ODD en relation avec les droits de l'Homme, avec un concours d'infographies et de vidéos sur les lycéens et les ODD (35 lycées).

- **AMIENS** : le projet international franco-autrichien « Agir pour un monde en commun » mobilise des éco-délégués et élèves (lycéens et collégiens) germanistes, de Picardie et de la Haute Autriche. Également porté par la DAREIC, ce projet biennuel a vocation à élaborer un constat (reposant sur des données scientifiques, sociales, politiques...) sur la mise en œuvre de l'ODD ciblé dans ces deux pays, en travaillant sur la diversité des territoires et des problématiques, et en proposant des solutions communes pour atteindre la réalisation de l'ODD concerné à différents niveaux (établissements, région, pays).

- **NANCY-METZ** : « Plan to Preserve this Pretty Planet », un projet Comenius au collège Charles Péguy de Vigy, qui rassemble 8 établissements partenaires dans 7

pays européens. Ce projet d'éducation au développement durable, dont la langue de travail est l'anglais, permet aux jeunes élèves de développer une culture et des compétences communes en matière de préservation de l'environnement en les engageant dans des actions concrètes sur leurs territoires en identifiant des sites à réhabiliter. Avec le soutien de la principale et l'implication de nombreux enseignants, dans des disciplines aussi variées que les arts plastiques, les langues, l'éducation physique et sportive, ce projet a créé une émulation au sein de l'établissement.

Réf. : <https://eduscol.education.fr/1118/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable>

SAISON FRANCE-PORTUGAL 2022 : « LE SENTIMENT OCEANIQUE »

CETTE SAISON CROISEE, QUI S'INSCRIRA DANS LA CONTINUITÉ DES PRESIDENCES PORTUGAISE ET FRANÇAISE DE L'UNION EUROPEENNE (PRESIDENCE TOURNANTE EXERCEE PAR LE PORTUGAL AU 1ER SEMESTRE 2021 ET PAR LA FRANCE AU 1ER SEMESTRE 2022), SERA L'OCCASION DE SOULIGNER LA PROXIMITE ET L'AMITIE QUI LIENT NOS DEUX PAYS, INCARNEES NOTAMMENT PAR LA PRESENCE EN FRANCE D'UNE TRES IMPORTANTE COMMUNAUTE LUSO-DESCENDANTE, ET AU PORTUGAL D'UN NOMBRE CROISSANT D'EXPATRIES FRANÇAIS, DEUX COMMUNAUTES DYNAMIQUES, MOBILES ET ACTIVES, QUI CONSTITUENT UN LIEN HUMAIN ET CULTUREL EXCEPTIONNEL ENTRE NOS DEUX PAYS.

LA FRANCE ET LE PORTUGAL SE CONNAISSENT BIEN, ET CELA DEPUIS FORT LONGTEMPS. LA SAISON S'ATTACHERA DONC A METTRE EN VALEUR L'EXCELLENCE DE NOS ARTISTES, PENSEURS, SCIENTIFIQUES ET ENTREPRENEURS DANS LA PERSPECTIVE D'UN RENFORCEMENT, VOIRE D'UN RENOUVELLEMENT DES BASES DE NOTRE COOPERATION DANS DES DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA JEUNESSE DE NOS DEUX PAYS : PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, ENERGIES RENOUVELABLES, ECONOMIE RESPONSABLE, URBANISME MINIMAL, AGRICULTURES ALTERNATIVES... AFIN DE MONTRER QU'ENSEMBLE NOUS SOMMES MIEUX ARMES POUR INVENTER LES SOLUTIONS AUX DEFIS DE NOTRE TEMPS.

REF. : [HTTPS://WWW.PRO.INSTITUTFRANCAIS.COM/FR/OFFRE/SAISON-FRANCE-PORTUGAL-2022](https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/saison-france-portugal-2022)

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : L'EUROPE RICHE DE SES CULTURES

Riche de la diversité de ses cultures et de ses courants de pensées, l'Europe demeure un terreau très fertile pour la création artistique et la recherche scientifique. Les projets d'éducation artistique et culturelle constituent donc un cadre idéal et stimulant pour sensibiliser les élèves à l'Europe et ses valeurs. Avec l'appui des équipes des DAAC et des corps d'inspection, les professeurs sont invités à introduire dans leurs projets d'éducation artistique et culturelle de l'année 2021-2022 une dimension résolument européenne.

L'EUROPE S'INVITE DANS TOUS LES CHAMPS DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'Europe est une source d'inspiration inépuisable pour l'EAC. Toutes les formes d'art ont nourri son histoire culturelle. C'est pourquoi, dans les 1^{er} et 2nd degrés, l'ensemble des domaines artistiques pourra donner lieu à la déclinaison de projets dans lesquels l'Europe prendra toute sa place à l'image de la Nuit européenne des musées, des journées européennes du Patrimoine ou de la Fête de la musique dont le rayonnement déborde largement nos frontières.

Tous les domaines sont concernés : cinéma ; spectacle vivant ; danse, musique, théâtre ; cirque, livre et lecture ; arts visuels : arts plastiques, photographie, design ; patrimoine ; architecture ; archives ; histoire, mémoire et citoyenneté ; culture scientifique, technique et industrielle; arts du goût ; ...

De nouveaux outils au service du développement de l'EAC ont été développés. L'application ADAGE, dédiée à la généralisation de l'EAC est aujourd'hui déclinée dans toutes les académies (cf. [présentation d'Adage sur le site de l'académie de Dijon](#)). Le Pass culture scolaire entrera en application au 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble du territoire national. Accessible aux élèves de 4^{ème} à la Terminale, il constituera un outil d'accompagnement des élèves vers une autonomie progressive en matière d'appréhension de la culture, formant en cela des citoyens européens éveillés.

RESTITUTION : L'EUROPE EN PARTAGE

Les professeurs sont invités à s'appuyer sur les grands rendez-vous culturels locaux et nationaux (comme, par exemple, la Nuit européenne des musées ou des festivals régionaux, etc.) pour mettre en valeur la restitution des projets qu'ils conduisent avec leurs élèves, auprès d'un public le plus large possible : ensemble des élèves de l'école ou de l'établissement, parents d'élèves, publics fréquentant les événements culturels.

Réf. : <https://eduscol.education.fr/1851/education-artistique-et-culturelle>

VERS UN NOUVEAU BAUHAUS EUROPEEN

1. UN PROJET ENVIRONNEMENTAL, ECONOMIQUE ET CULTUREL POUR L'EUROPE

LE 16 SEPTEMBRE 2020, LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION EUROPEENNE URSULA VON DER LEYEN LANÇAIT LE « NOUVEAU BAUHAUS EUROPEEN ». DESTINE A JOUER UN ROLE MOTEUR DANS LA CONCRETISATION DU PACTE VERT POUR L'EUROPE,

CE PROJET A POUR AMBITION D'ENGAGER UNE VAGUE DE RENOVATION QUI FASSE DE L'UNION EUROPEENNE UN LEADER DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE. MAIS IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT D'UN PROJET ENVIRONNEMENTAL OU ECONOMIQUE: IL S'AGIT EGALEMENT D'UN NOUVEAU PROJET CULTUREL POUR L'EUROPE.

LE NOUVEAU BAUHAUS EUROPEEN S'INTERESSE **AUX ESPACES OU NOUS VIVONS** ET A LA MANIERE DONT NOUS AIMERIONS VIVRE ENSEMBLE DANS CES ESPACES, TOUT EN RESPECTANT LA PLANETE ET EN PROTEGEANT LA NATURE.

IL S'AGIT EGALEMENT D'INTEGRER **L'ESTHETIQUE, LA DURABILITE ET L'INCLUSION** DANS DES APPROCHES PARTICIPATIVES ET TRANSDISCIPLINAIRES.

2. DES PROJETS PEDAGOGIQUES

LES PROFESSEURS SONT INVITES A SENSIBILISER LES ELEVES A CE PROJET QUI QUESTIONNE DE MANIERE TRANSVERSALE LES ENJEUX DE L'AVENIR DE L'EUROPE :

- TRANSITION ECOLOGIQUE,
- TRANSFORMATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE,
- VIVRE-ENSEMBLE ET CITOYENNETE,
- PLACE DE LA CULTURE ET DE LA CREATION DANS UN PROJET POLITIQUE COMMUN.

ILS POURRONT FACILEMENT L'ABORDER EN INTERROGEANT LE BATI SCOLAIRE (QUI EST TOUT A LA FOIS L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT DES ELEVES ET LEUR ESPACE PARTAGE DE TRAVAIL ET DE VIE).

LES PROFESSEURS POURRONT, PAR EXEMPLE, S'INSPIRER DU DISPOSITIF D'EAC QUE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE, LES ACADEMIES DE PARIS, CRETEIL ET VERSAILLES ET L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-MALAQUAIS ONT CONÇU CONJOINTEMENT : « RACONTE TON LYCEE - REGARDS ET PAROLES CROISES SUR DES LYCEES FRANCILIENS ». LES [20 ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE](#), LES [CAUE](#) (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT), LE RESEAU DES [MAISONS DE L'ARCHITECTURE](#) OU LA [CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE](#) SONT AUTANT D'INSTITUTIONS RESSOURCES POUR CONSTRUIRE UN PROJET D'EAC AUTOUR DU NOUVEAU BAUHAUS EUROPEEN.

REF. : [HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/2368/LES-LOCAUX-SCOLAIRES](https://eduscol.education.fr/2368/les-locaux-scolaires)

REF. : [HTTPS://EUROPA.EU/NEW-EUROPEAN-BAUHAUS/INDEX_FR](https://europa.eu/new-european-bauhaus/index_fr)

REF. : [HTTPS://WWW.ILEDEFRANCE.FR/LARCHITECTURE-DES-LYCEES-VUE-PAR-LES-LYCEENS](https://www.iledefrance.fr/larchitecture-des-lycees-vue-par-les-lyceens)

REF. : [HTTPS://PARIS-MALAQUAIS.ARCHI.FR/EVENEMENTS/EVENEMENTS/EXPOSITIONS/#EXPOSITION-RACONTE-TON-LYCEE-REGARDS-ET-PAROLE-CROISES-SUR-DES-LYCEES-FRANCILIENS](https://paris-malaquais.archi.fr/evenements/evenements/expositions/#exposition-raconte-ton-lycee-regards-et-paroles-croises-sur-des-lycees-franciliens)

PRATIQUER LE SPORT EN EUROPEEN

L'esprit de l'olympisme et les valeurs universelles qui le fondent sont nés en Europe. Les professeurs des écoles et les professeurs d'éducation physique et sportive sont invités à profiter de cette année scolaire européenne pour travailler avec leurs élèves ces valeurs universelles et préparer les JO de Paris 2024.

Né lors des Jeux antiques réinventés par le baron Pierre de Coubertin et par l'engagement de la Grèce à la fin du XIX^e siècle, l'esprit olympique est inspiré aujourd'hui, en France, en Europe et partout dans le monde, par les principes de tolérance, de paix, d'amitié, de solidarité et de *fair-play* visant à la création d'une société pacifique, moins marquée par la violence et les rivalités. Il perpétue ces valeurs humanistes en particulier à travers des activités physiques individuelles et collectives pratiquées par des communautés ayant des traditions culturelles différentes. Ces communautés se sont au fil du temps approprié ces pratiques physiques et sociales en leur insufflant des rituels spécifiques, des coutumes et des significations culturelles qui leur sont propres. Les Jeux olympiques et paralympiques d'été (Tokyo en 2021, Paris en 2024), et les Jeux olympiques d'hiver (Pékin en février 2022) sont des moments exceptionnels pour sensibiliser les élèves aux valeurs universelles du sport et de l'Olympisme.

Créée en 2017, dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 2024, la [semaine olympique et paralympique](#) (SOP) **se tiendra du 24 au 29 janvier 2022**. Organisée par le ministère en lien avec le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024, la SOP vise à sensibiliser les élèves au mouvement olympique et paralympique, son histoire et ses symboles pour changer le regard sur le handicap et encourager le développement de la pratique d'une activité physique régulière. **La SOP 2022 aura pour thème « le sport pour l'environnement et le climat ».**

Grande manifestation sportive scolaire, les [Gymnasiades](#), qui se dérouleront du 14 au 22 mai 2022 en Normandie, seront également un moment propice aux échanges entre jeunes Européens. Organisées par l'UNSS et la fédération internationale du sport scolaire (ISF), les Gymnasiades sont de véritables « jeux avant les Jeux de 2024 », « des jeux pour les jeunes et par les jeunes ». Cette compétition regroupera près de 3 000 élèves dans 19 compétitions sportives implantées sur 9 sites de la région Normandie. Tous les événements et compétitions seront organisés par les élèves eux-mêmes, qu'ils soient jeunes dirigeants, jeunes organisateurs, arbitres ou juges, jeunes coaches, jeunes reporters, jeunes secouristes, éco-responsables ou encore jeunes interprètes. Tous les élèves peuvent devenir « [Jeunes Officiels](#) » de l'UNSS.

Les écoles et établissements scolaires sont encouragés à développer des projets sportifs et solliciter la « [labellisation Génération 2024](#) ». Ce label vise à établir des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour accroître la pratique physique et sportive des jeunes.

Enfin dans le premier degré, l'engagement des écoles dans le [dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne](#) pourra être orienté vers la découverte de pratiques physiques d'autres pays européens.

SE FORMER POUR ENSEIGNER L'EUROPE

LES PLANS ACADEMIQUES DE FORMATION

Dans chaque académie, les professeurs sont invités à identifier dans les plans académiques de formation les sessions qui mettent en avant l'Europe et en particulier celles qui mettent en lumière les opportunités offertes par l'ouverture européenne et internationale.

CANOPE ET LA PLATEFORME E-INSPE

[Réseau Canopé](#) opère, dans le cadre d'un consortium, le déploiement de la plateforme [e-inspé](#). E-inspé est une plateforme de formation initiale qui propose des parcours de formation afin d'accompagner les enseignants pour leur entrée dans le métier en mêlant parcours et accompagnement par des médiateurs. A l'occasion de la PFUE, des parcours de formation en ligne portant sur comment enseigner l'Europe pourront être produits. Un dépôt de dossier Jean Monnet est envisagé afin de bénéficier d'un appui financier pour la production et l'accompagnement de ces formations. En raison des délais de conception et du calendrier de traitement des dossiers Jean Monnet, les parcours de formation ne pourront être proposés que dans le courant de l'année 2022 dans la période de la PFUE.

ETWINNING : UNE DIVERSITE DE FORMATIONS

De nombreuses ressources et formations aux aspects pédagogiques et techniques d'eTwinning sont proposées aux enseignants de la maternelle au lycée par le Bureau national eTwinning France et les correspondants académiques (Réseau Canopé), par les ambassadeurs eTwinning, souvent en lien avec les acteurs académiques (DAREIC, inspecteurs, conseillers pédagogiques...).

- Ressources et formations en autonomie : webinaires en visionnage libre, tutoriels vidéo, parcours M@gistère (dont un parcours conçu pour les chefs d'établissement)
- Formats courts : webinaires sur inscription ou à visionner en accès libre ;
- Formations locales : stages PAF/PDF, formations en établissement ;
- Format approfondi : formation en ligne tutorée de 5 à 6 semaines (sessions en novembre 2021, printemps 2022) ;
- Formations européennes : séminaires thématiques sur candidature

En savoir plus et trouver une formation eTwinning :

<https://www.etwinning.fr/demarrer/se-former/quelles-formationen-disponibles.htm>

LA PLATEFORME ÉCOLES D'EUROPE DU RESEAU CANOPE

Réseau Canopé propose la plateforme [Écoles d'Europe](#).

Écoles d'Europe, c'est une porte ouverte sur l'Europe de l'Éducation. C'est la possibilité de s'ouvrir à d'autres systèmes éducatifs, de mieux comprendre leur fonctionnement en les replaçant dans leur contexte social, culturel et économique.

C'est aussi susciter le débat autour de questions comme par exemple l'autonomie des établissements ou les relations entre familles et école. Enfin, c'est la possibilité de s'inspirer, voire de trouver des réponses à des questions pratiques comme par exemple la gestion de l'hétérogénéité, du temps ou l'aménagement de l'espace. Le site propose :

- plus de 35 reportages tournés dans 7 pays européens et environ 300 vidéos d'interviews d'experts et décideurs français et étrangers ;
- des compléments d'information sous forme de fiches « Focus », d'articles et de propositions d'ouvrages et de revues.

Réf. : <https://www.reseau-canope.fr/ecoles-deurope>

SE FORMER GRACE AU PROGRAMME ERASMUS+

Le programme [Erasmus+](#) offre aux personnels des écoles et établissements scolaires (enseignants, personnels de direction, inspecteurs, conseillers pédagogiques, etc.) de réelles opportunités de développement professionnel : observer des pratiques **diverses en Europe**, suivre des cours et formations en Europe sur la thématique européenne. Les enseignants et leurs classes peuvent monter des projets avec des partenaires européens : pour travailler cette notion grâce à des projets de mobilité ou de partenariat. Il est par exemple possible d'aller visiter avec ses partenaires les institutions européennes.

Les [actions Jean Monnet](#) offrent aux écoles et établissements de la voie générale et professionnelle la possibilité de se former et de renforcer les connaissances sur la manière d'enseigner les matières de l'Union européenne.

Des projets « [Académies Erasmus des enseignants](#) » permettront de mettre en réseau au niveau européen des institutions de formation des professeurs et de faire bénéficier ces derniers, en présentiel ou à distance, de formations initiales et continues ambitieuses et innovantes à l'échelle européenne sur des thèmes d'intérêt commun.

Réf. : <https://info.erasmusplus.fr/>

LA JOURNEE DE L'INNOVATION 2022 AUX COULEURS DE L'EUROPE

La [Journée nationale de l'innovation](#) (JNI), organisée annuellement par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, valorise la capacité d'expérimentation et d'innovation du système éducatif, et encourage l'inventivité développée par les personnels d'éducation (inspecteurs, formateurs, chefs d'établissement, directeurs, enseignants). Ainsi, des acteurs du système éducatif et des chercheurs de haut niveau sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre.

Dans ce cadre, un appel à projets est lancé chaque année afin d'identifier et de récompenser les initiatives et actions innovantes ayant fait leurs preuves auprès des élèves. Il s'adresse à tous les personnels enseignants, de vie scolaire et de direction, des écoles du premier degré et des établissements du second degré. Sont également concernés les réseaux d'équipes ou les dispositifs innovants,

coordonnés au niveau d'une circonscription, d'un bassin ou d'une académie. Les meilleurs projets se verront remettre, lors de la JNI, des Prix de l'innovation.

La 12^{ème} édition de la JNI s'inscrira dans la dynamique de cette année scolaire européenne pour aborder quelques thématiques européennes. De plus amples informations seront disponibles sur le site d'Eduscol à la [page dédiée](#).

Réf. : <https://eduscol.education.fr/872/journee-de-l-innovation>

Réf. : <https://www.education.gouv.fr/journee-de-l-innovation-5198>

DANS LES STRUCTURES JEUNESSE

RENFORCER LES CONNAISSANCES ET L'EXPERTISE DES DECIDEURS LOCAUX

Afin de mieux connaître la situation des jeunes Européens et les politiques de jeunesse qui les concernent, les décideurs locaux pourront s'appuyer sur des instruments d'information et de comparaison spécifiques et renforcer ainsi leur expertise dans l'élaboration de programmes et de politiques de jeunesse avec des outils européens.

La plateforme européenne [Youth Wiki](#) - qui s'adresse aux professionnels qui élaborent des politiques en faveur des jeunes (DRAJES, opérateurs, ...) - est une encyclopédie en ligne des politiques de jeunesse. Elle contribue à la connaissance des politiques de jeunesse au sein de l'UE et participe à renforcer l'élaboration de politiques et projets en faveur des jeunes.

Réf. : <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/>

PLUS D'EUROPE DANS LES ORGANISMES DE JEUNESSE

Afin que les professionnels du secteur Jeunesse puissent multiplier les occasions de promotion de l'Europe et des valeurs, il est suggéré de :

- **Inviter les organismes** accueillant un public jeune à proposer largement aux jeunes et à leurs familles des sessions de découverte ciblées permettant de mieux connaître l'Europe et ses opportunités pour la jeunesse. Ces sessions pour les jeunes peuvent être préparées avec les jeunes. Afin de concevoir ces sessions d'information et de sensibilisation des jeunes à l'Union européenne et ses valeurs et renforcer ainsi le lien essentiel entre les institutions et les citoyens, les organismes qui accueillent des jeunes peuvent s'appuyer sur les ressources et l'expertise de plusieurs grands réseaux :
 - o Le [réseau Europe Direct](#), qui a pour mission d'informer largement les citoyens sur l'actualité de l'Union européenne par l'organisation d'événements (48 centres en France).
 - o Le [réseau Eurodesk](#), le premier réseau européen sur la mobilité des Jeunes en Europe (avec plus de 140 référents en France) valorise la citoyenneté européenne, dans l'optique de fournir aux jeunes les ressources nécessaires pour devenir des citoyens actifs. Chaque année, Eurodesk propose aux jeunes (scolaire et hors scolaire) des animations destinées à les sensibiliser, les informer et les accompagner.
 - o Le réseau des [points Info OFAJ](#), qui permet aux jeunes de s'informer et d'échanger sur les différents programmes de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (programmes franco-allemands et trinationaux) et de ses actions d'éducation citoyenne dans une dimension européenne.

- **Encourager ces réseaux grand public** à mettre en œuvre davantage de modules d'information, de sensibilisation ou de formation (selon les besoins et les publics) partout en France, pour que cette période 2021/2022 permette de *semer plus d'Europe* !
- **Profiter de cette opportunité** de « Faire vivre la Présidence française du conseil de l'Union européenne dans les territoires » afin d'outiller les organismes de jeunesse présents localement.
- **Faciliter la mise à disposition des ressources** pour les professionnels de l'animation et de l'éducation non formelle auprès de jeunes. Des nombreux outils et du matériel pédagogique sont disponibles sur le site de la Commission européenne qui offre un « [espace apprentissage](#) » *ad hoc*
- **S'appuyer sur le partenariat entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne** dans le domaine de la jeunesse qui réunit l'expérience des deux institutions en matière d'éducation non formelle, de politique de jeunesse, de recherche sur la jeunesse et de pratique du travail de jeunesse.
- **Multiplier les opportunités d'information et de formation** auprès des organismes de jeunesse sur les opportunités offertes par les programmes de mobilité européenne et internationale pour qu'ils puissent se former davantage au « travail de jeunesse international » et coopérer avec des partenaires étrangers grâce aux financements spécifiques s'adressant aux associations et aux travailleurs de jeunesse.

PROMOUVOIR LA MOBILITE ET L'ENGAGEMENT

Les services déconcentrés, ainsi que les organismes de jeunesse au niveau local, peuvent soutenir et favoriser l'accueil de volontaires en [Service Civique](#) et/ou de volontaires en [Corps européen de solidarité](#) (l'accueil combiné de volontaires de pays différents sur ces dispositifs est possible) pour contribuer à des missions de :

- promotion de la citoyenneté et des valeurs européennes ;
- éducation à l'histoire de la construction européenne ;
- promotion des dispositifs d'engagement et de mobilité européens ;
- sensibilisation aux langues et aux cultures d'autres pays européens ;
- éducation aux médias à l'échelle européenne.

Inviter les structures accueillant simultanément des jeunes en [Service civique](#) et des jeunes volontaires européens du « [Corps européen de solidarité](#) » à faciliter la mise en place de binômes (un jeune en service civique et un jeune du Corps européen de solidarité) afin de mener localement des activités de promotion de l'Europe, prônant l'engagement et la mobilité, cela s'insérant dans l'optique « jeunes qui parlent aux jeunes ». Cette démarche permettra également aux organismes d'accueil de mettre en valeur leurs actions sur les territoires, auprès d'acteurs locaux variés et les sensibiliser à l'Europe. Ils pourraient constituer ainsi un réseau de jeunes ambassadeurs de l'Europe.

Informier et promouvoir les différentes opportunités d'engagement portées par [l'agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport](#) (Agence du Service Civique) auprès des structures jeunesse :

- Au titre du [programme Erasmus+ jeunesse](#)

- Les échanges de jeunes
 - La mobilité des acteurs de jeunesse
 - Les activités de participation des jeunes
 - DiscoverEU
 - Les partenariats pour la coopération
- Au titre du [Corps européen de solidarité](#) :
- Le volontariat européen
 - Les projets de solidarité

Réf. : <https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/>

POUR TOUTES LES SESSIONS DE PROMOTION, IL SERA POSSIBLE DE FAIRE APPEL A DE JEUNES BENEVOLES :

Le [réseau Europeers](#) (réseau d'anciens bénéficiaires de projets de mobilité impliqués au sein d'une large communauté de jeunes afin de partager leur expérience auprès d'autres jeunes) peut être contacté pour des témoignages sur les bénéfices de la mobilité dans le parcours d'un jeune.

Engagés au quotidien, les bénévoles du [Erasmus Student Network France](#) (ESN France) s'emploient à faire de la mobilité internationale une expérience unique, ouverte à toutes et tous. Afin de sensibiliser les jeunes sur la mobilité et son impact sur la citoyenneté européenne ou encore l'acquisition de compétences, chaque association locale d'ESN France organise dans sa ville de nombreuses actions interculturelles faites par et pour les jeunes, en lien avec les acteurs locaux.

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

Les programmes pour les jeunes de [l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse](#) sont un vecteur de citoyenneté européenne et abordent plusieurs domaines :

- Les [Volontaires franco-allemands](#) du VFA scolaire/universitaire et du VFA associatif sont souvent impliqués dans des projets d'échange et de coopération à l'échelle européenne au sein de leur établissement d'accueil. Ils interviennent aussi dans des moments phares comme la journée de l'Europe, etc.
- Les jeunes en insertion professionnelle qui font une année de « Travail chez le partenaire » sont, selon la spécificité de l'organisation/association d'accueil (culture, social, travail de jeunesse...), également amenés à travailler sur des projets européens.
- Les centrales et autres porteurs de projet dans les différents secteurs (scolaire/extra-scolaire, formation/enseignement pro / culture / universitaire...) font très souvent des projets de rencontres franco-allemandes avec une thématique européenne.

Réf. : <https://www.ofaj.org/>

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

- Les actions des *Jeunes ambassadeurs* pourraient être ouvertes aussi aux jeunes volontaires du Service National Universel durant leur mission d'intérêt général, dans le cadre des 84 heures requises pour la phase 2 du dispositif.
- Concernant des événements célébrant l'Europe et ses valeurs, chaque séjour de cohésion pourrait proposer de mettre en valeur un pays européen lors d'une journée thématique. (sur le modèle du [Parlement Européen des Jeunes](#))
- Dans le cadre de la PFUE, envisager la plantation d'un « arbre à vœux » avec une cérémonie dans chaque centre SNU

Réf. : <https://www.snu.gouv.fr/>

DANS LES STRUCTURES SPORTIVES

DEVELOPPER LA DIMENSION EUROPEENNE DES EVENEMENTS SPORTIFS

Inviter les organisateurs d'événements sportifs et leurs partenaires à développer la dimension européenne de ces événements

Dans le cadre du [Corps européen de solidarité](#) ou du [Service Civique](#), l'accueil de **volontaires européens dans les structures sportives** doit être encouragé pour contribuer lors de l'organisation d'événements sportifs européens à des actions éducatives orientées sur le développement de la citoyenneté européenne, telles que :

- Participation des volontaires aux différents projets sportifs à dimension européenne/internationale menés par les structures sportives
- Promotion des activités menées par les volontaires européens via différents canaux de communication (podcast, reportages, blog...)
- Organisation de conférences sur des sujets d'actualité européenne en faveur du sport
- Animations « culture générale » sur la place du sport dans l'Union européenne
- Organisation d'animations sportives lors des journées et semaines du sport

Réf. : <https://www.corpeuropeensolidarite.fr/>

Réf. : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

SENSIBILISATION AU VOLET SPORT DU PROGRAMME ERASMUS+

Organiser ces temps de sensibilisation conjointement avec l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport et le mouvement sportif (CDOS, CROS et autres structures sportives intéressées) afin de :

- Informer les acteurs du sport sur les opportunités offertes par le programme en matière de coopération, de mobilité européenne, de financements, etc.
- Promouvoir le rôle du programme Erasmus+ dans le développement du sport à l'échelle européenne ainsi que les priorités spécifiques établies par le plan de travail de l'UE sur le sport 2021-2024.
- Inviter les coordinateurs des projets sportifs financés par le programme Erasmus+ Sport aux journées d'information afin qu'ils puissent partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques avec les parties intéressées.

Réf. : <https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/>

SENSIBILISER LES PERSONNES EN SITUATION DE FORMATION AUX METIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION A L'EUROPE

Lors des cursus de formation professionnelle aux métiers du sport et de l'animation, il est recommandé de promouvoir la diffusion de modules ou d'animations pédagogiques sur les enjeux européens en matière de sport et sur le **volet sport du programme Erasmus+** :

- Accompagner les opérateurs de formations professionnelles aux métiers du sport et de l'animation (les CREPS, organismes de formation privés, les CFA...) à proposer des temps d'informations sur les enjeux du sport en Europe ainsi que sur l'action de l'UE dans ce secteur, **notamment en proposant des contenus et supports de formation numériques**
- Proposer des temps d'échange avec les acteurs intéressés sur le volet Sport du programme Erasmus+, le Corps européen de solidarité et en particulier sur les opportunités offertes au secteur du sport en matière de formation professionnelle, de coopération, de mobilité, de financements, etc.

ANNEXES

CALENDRIER DES EVENEMENTS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Juillet 2021-février 2022	Saison France-Portugal 2022
2 septembre 2021	Rentrée scolaire aux couleurs de l'Europe
16-22 septembre 2021	Semaine européenne de la mobilité
17-19 septembre 2021	Journées européennes du patrimoine
18-19 septembre 2021	38 ^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine pour Tous – Ensemble, faisons vivre le patrimoine »
18 septembre – 8 octobre 2021	Semaine européenne du développement durable
22 septembre 2021	Journée nationale du sport scolaire
23 au 30 septembre 2021	Semaine européenne du sport
26 septembre 2021	Journée européenne des langues
1 ^{er} – 11 octobre 2021	30 ^{ème} Fête de la Science
11-14 octobre 2021	Semaine européenne des régions et des villes
14-16 octobre 2021	Erasmus Days
15 octobre 2021	Journées nationales de l'architecture (<i>nouveau Bauhaus européen</i>)
Octobre 2021	Semaine du goût (<i>date à confirmer</i>)
Octobre 2021	22 ^{ème} édition de la Semaine école-entreprise (<i>date à confirmer</i>)
20 novembre 2021	Journée internationale des droits de l'enfant
Novembre 2021	10 ^{ème} édition de la Semaine de l'industrie (<i>date à confirmer</i>)
Novembre 2021	Semaine européenne des compétences (<i>date à confirmer</i>)
10 décembre 2021	Journée internationale des droits de l'homme
1 ^{er} janvier 2022	début de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne
22 janvier 2022	Journée franco-allemande
24 janvier 2022	Journée internationale du sport féminin
24 au 29 janvier 2022	Semaine olympique et paralympique
27 janvier 2022	Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste
Janvier 2022	6 ^{ème} édition des Nuits de la lecture (<i>date à confirmer</i>)
Février – Avril 2022	Printemps de l'orientation (<i>dates à confirmer</i>)

8 mars 2022	Journée internationale des droits des femmes
20 mars 2022	Journée internationale de la francophonie
14-20 mars 2022	27 ^{ème} édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie
Mars 2022	33 ^{ème} édition de la Semaine de la presse et des médias (<i>date à confirmer</i>)
Mars 2022	Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (<i>date à confirmer</i>)
Mars 2022	24 ^{ème} édition du Printemps des Poètes (<i>date à confirmer</i>)
4-8 avril 2022	22 ^{ème} édition de la Semaine des langues
Avril 2022	12 ^{ème} édition de la Journée de l'innovation (<i>date à confirmer</i>)
Avril 2022	Journées européennes des métiers d'arts (<i>date à confirmer</i>)
Mai 2022	Le Joli Mois de l'Europe
9 mai 2022	Journée de l'Europe
17 mai 2022	Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
21 mai 2022	Nuit européenne des musées
Mai 2022	Semaine européenne de la jeunesse (<i>date à confirmer</i>)
8 juin 2022	Journée mondiale de l'océan (<i>dans le cadre de la saison France – Portugal</i>)
21 juin 2022	Fête de la musique
23 juin 2022	Journée olympique et paralympique
Juin 2022	Journées européennes de l'archéologie (<i>date à confirmer</i>)

RESSOURCES EN LIGNE

ENSEIGNER ET PARLER D'EUROPE

RESSOURCES DU MENJS

Plusieurs ressources numériques libres d'accès peuvent être mobilisées par les équipes éducatives afin d'élaborer des scénarios pédagogiques sur l'Europe. Par exemple :

- Un [dossier pédagogique sur l'Europe](#) est disponible sur [Eduscol](#), regroupant des outils et sites permettant de mieux connaître le continent et d'ouvrir l'école sur le monde.
- [Edubase](#) recense les pratiques pédagogiques, en lien avec les programmes et le numérique éducatif, valorisées par les académies.
- [Primabord](#) est le portail du numérique pour le premier degré, il fournit aux enseignants de nombreuses ressources et scénarios pédagogiques.
- [Lumni enseignement](#) offre des ressources numériques didactisées au service de l'éducation pour les enseignants et leurs élèves, recouvrant l'ensemble des disciplines scolaires de la maternelle à la terminale.
- [Canopé](#) propose des ressources pédagogiques sur la [Plateforme Ecoles d'Europe](#) et le site [eTwinning France](#). Un [groupe eTwinning "EducitE"](#) a été élaboré spécifiquement pour la PFUE dans l'optique de favoriser des rencontres en ligne et un partage entre enseignants, cadres et formateurs.
- Des [banques de ressources numériques éducatives](#), organisées par cycles et par enseignement, sont gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves de l'école au lycée.

RESSOURCES DE L'UNION EUROPEENNE

- Les projets Erasmus+ réalisés par des établissements scolaires forment une source d'inspiration précieuse. Le site de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation propose des exemples de projets mis en forme. D'autres exemples peuvent être visionnés sur la chaîne YouTube d'Erasmus+ France. La plateforme des projets financés par le programme à l'échelle européenne est également une source d'information utile.
- Le site [eTwinning](#), à l'initiative de la Commission européenne, met en réseau les établissements scolaires d'Europe dans le cadre de projets d'échange et à distance, au moyen d'outils numériques.
- La Commission européenne répertorie, au sein de son [espace apprentissage](#), plusieurs supports pédagogiques pouvant être exploités pour découvrir l'Union européenne. Elle propose également des [méthodes d'enseignements et du matériel pédagogique](#) à destination des équipes éducatives.
- Également, la Direction générale de l'Éducation, de l'Audiovisuel et de la Culture a une [page spécifique](#) sur les initiatives et projets de l'Union européenne inhérents

au sport. Davantage de ressources sont cataloguées dans la [bibliothèque numérique](#) réalisée à cet effet.

- Le [réseau Eurydice](#) fournit un large éventail d'informations, notamment des descriptions détaillées et des aperçus des systèmes éducatifs nationaux (systèmes et politiques de l'éducation nationale), des rapports thématiques comparatifs consacrés à des thèmes spécifiques d'intérêt communautaire (rapports thématiques), des indicateurs et des statistiques (collection «Chiffres clés»), et une série de faits et chiffres relatifs à l'éducation, tels que les structures de l'éducation nationale, les calendriers scolaires et des comparaisons des salaires et du temps d'enseignement par pays et par niveau d'enseignement.
- Le portail européen [School Education Gateway](#), proposé par le programme Erasmus+, est régulièrement alimenté de contenus et ressources sur l'Europe. Il permet également aux professionnels de l'éducation de s'informer sur les initiatives de l'UE pour les établissements scolaires.
- Parmi les publications de l'UE, le Parlement européen a réalisé une brochure visant à expliquer et illustrer ses actions, ainsi que leur impact sur l'environnement, les transports, la culture, la santé, etc. La sixième édition de cette publication porte spécifiquement sur [L'Europe au quotidien en France](#).
- Le Parlement européen a également publié une [fiche thématique consacrée au sport dans l'Union européenne](#).
- Le Parlement européen propose également une série de podcasts, « [Parle-moi européen](#) », retraçant les dernières 24 heures avant les grandes décisions ou négociations de l'Union européenne (Brexit, liberté pour les LGBT+, migrations, etc.).
- Le programme Erasmus+ recense les résultats des projets sportifs sélectionnés sur une [plateforme](#), pouvant inspirer des initiatives similaires. Plus d'information sur les volets Jeunesse et Sport du programme sont accessibles sur la page internet [Erasmus+ France Jeunesse et Sport](#).

DES MEDIAS CONSACRES A L'EUROPE

- Les sites "[L'Europe c'est pas sorcier](#)" et [Toute l'Europe](#) fournissent des éléments d'explications sur l'Union européenne dans toutes ses dimensions (histoire, gouvernance, États membres, [sport](#), etc.) accessibles par tous les publics. Plus particulièrement, la série de podcasts « [Explique-moi l'Europe](#) » est dédiée au fonctionnement de l'Union européenne et ses principaux enjeux.
- L'émission « [Contre-faits](#) » proposée par France 24 débusque et rétablit les fausses informations liées à l'actualité européenne.
- [Mia Europa](#), le magazine des enfants européens présente tous les mois à ses jeunes lecteurs un pays européen, son histoire, sa culture ainsi que l'actualité du continent, dans une rédaction spécialement adaptée pour les jeunes.
- Le magazine participatif en ligne [Cafébabel](#) est écrit par les jeunes et pour les jeunes en Europe. Disponible en six langues, le site est alimenté par un réseau de 1500 jeunes auteurs, traducteurs, photographes et vidéastes, qui échangent sur l'Europe telle qu'ils la vivent au quotidien cherchent ainsi à contribuer à

l'émergence d'une opinion publique européenne au travers d'activités médiatiques et événementielles.

DES RESSOURCES ELABOREES PAR LES ENSEIGNANTS, POUR LES ENSEIGNANTS

- La plateforme [Teach with Europeana](#) conçue pour les enseignants, permet de découvrir et de partager des ressources sur l'Europe et des modalités de mise en œuvre au sein des classes. Ce faisant, elle contribue également à la constitution d'un réseau d'enseignants à l'échelle européenne.
- Le site [Learning apps](#) permet aux équipes éducatives de créer leurs propres exercices en ligne (quizz, jeux de paires, textes à trous, placement sur image, cartes, etc.), adaptés selon le niveau d'enseignement et le thème enseigné.

EXEMPLES D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

- Les ateliers participatifs **Euroclasses** destinés à faire découvrir à des classes de lycéens et/ou groupes de jeunes, l'Union européenne et les opportunités qu'elle leur offre. Modules : « Mobilité européenne et Euro-Participation », « Volontariat à l'étranger » + « Emploi à l'étranger » à partir de 2022.
- Le Centre Régional Information Jeunesse Grand Est propose son catalogue d'actions « [une année scolaire européenne](#) », qui consiste à présenter des projets et initiatives que peuvent entreprendre les équipes éducatives et établissements scolaires tout au long de l'année. A titre d'exemple, est annuellement organisée la [campagne Ambassadeurs européens, l'Europe à l'École au cours de laquelle de jeunes européens en programme d'échange en France vont à la rencontre de jeunes champardennais](#).
- La Ville d'Auch (Occitanie) a initié l'action « [Les petits Européens – Auch, ville européenne](#) » auprès d'enfants des écoles élémentaires, qui permet d'aborder l'Europe de façon ludique et créative. Les enfants sont invités à élaborer des affiches « Auch, ville européenne » illustrant leur vision du continent.

UNE EUROPE POUR LA JEUNESSE

PARTICIPER AU PROJET EUROPEEN

- Le [centre européen de connaissances sur les politiques de jeunesse \(EKCYC\)](#) dont le travail s'organise autour de trois axes : la recherche sur la jeunesse (développer les connaissances sur la jeunesse pour mieux comprendre les défis qui la concernent) ; la politique de jeunesse (informer les décideurs publics et contribuer au renforcement des connaissances et compétences des acteurs de la politique de jeunesse) ; le travail de jeunesse (promouvoir et renforcer le travail de jeunesse ainsi que favoriser la reconnaissance de sa contribution, entre autres, à la participation et à l'inclusion sociale des jeunes). En 2020, le réseau EKCYC a publié un guide sur le travail de jeunesse en Europe, [Youth worker education in Europe. Policies, structures and practices](#).
- [Le portail européen de la jeunesse](#) offre des informations et des possibilités aux niveaux national et européen susceptibles d'intéresser les jeunes qui vivent,

étudient ou travaillent en Europe ainsi que d'autres acteurs du domaine de la jeunesse. Il encourage également la participation des jeunes à la vie démocratique en Europe, notamment au moyen du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et d'autres initiatives de mobilisation des jeunes en vue d'influencer l'élaboration des politiques.

- Le réseau Information Jeunesse [Eurodesk](#) propose aux jeunes des animations (sur le temps scolaire et hors temps scolaire) destinées à les sensibiliser, les informer et les accompagner, notamment dans le cadre : de la [campagne Eurodesk Time to move](#) ; des #Erasmusdays ; du 9 mai et du joli moi de l'Europe ; de la semaine européenne de la jeunesse. Des informations sont également disponibles sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Twitter](#).
- [Atlas](#) est un outil central de recherche de partenaires en ligne pour les organisations dans le domaine de la jeunesse. Les organisations peuvent y enregistrer leurs coordonnées et domaines d'intérêt et créer des demandes de partenariat pour des idées de projets. Il s'agit de l'un des outils créés et hébergés par les centres de ressources [SALTO Youth](#).

DECOUVRIR L'EUROPE EN S'AMUSANT

- Eurodesk propose le jeu de cartes [Time to move](#) pour explorer l'Europe et découvrir les opportunités s'adressant aux jeunes. Un escape game en ligne **Time to move** sera également disponible à partir d'octobre 2021 (dans plusieurs langues).
- Le [jeu du voyage](#) d'Info Jeunes Longvic est destiné à sensibiliser des groupes de collégiens ou lycéens et leur donner envie de découvrir d'autres pays.
- Le jeu de plateau [Carnets de Routes](#) d'Info Jeunes Occitanie vise à sensibiliser les jeunes aux dispositifs de mobilité internationale
- L'association Électeurs en Herbe a conçu le jeu de rôle "[Panique à la Commission !](#)" dont la visée pédagogique est de faire comprendre aux jeunes le [fonctionnement des institutions européennes](#).
- Des **cafés linguistiques**, organisés par les Centres Information Jeunesse, peuvent être animés par des professionnels et/ou de jeunes volontaires européens, dans tout le réseau et tout au long de l'année

VIVRE L'EUROPE : L'EXPERIENCE DE LA MOBILITE

- Le Centre Régional d'Information Jeunesse d'Occitanie a initié les [projets Trampoline et GOPY](#) avec pour objectif de favoriser la mobilité transfrontalière (Espagne, France, Andorre) des jeunes à des fins d'éducation.
- Le [Centre d'Information et de Documentation Jeunesse \(CIDJ\)](#), sa boîte à outils [JJ Box](#), et sa [newsletter bimensuelle](#), fournissent des informations sur les possibilités de séjours à l'étranger pour les jeunes (temps scolaire et hors temps scolaire). Des correspondants Eurodesk sont présents dans les centres pour renseigner sur toutes les questions relatives à l'Europe. Les sites régionaux :

[Auvergne Rhône-Alpes](#)

[Guadeloupe](#)

[Nouvelle Calédonie](#)

[Bourgogne
Franche-Comté](#)[Haut-de-France](#)[Occitanie](#)[Bretagne](#)[Ile-de-France](#)[Provence Alpes Côte d'Azur](#)[Centre Val de
Loire](#)[Normandie](#)[Pays de la Loire](#)[Grand Est](#)[Nouvelle Aquitaine](#)[Réunion](#)

PUBLICATIONS

GUIDES REGIONAUX D'INFORMATION SUR LES POSSIBILITES DE MOBILITE

« Destination Europe » : [Auvergne Rhône-Alpes](#), [Bretagne](#), [Grand Est](#), [Guadeloupe](#), Hauts-de-France (à paraître en automne 2021), [Ile-de-France](#), Nouvelle Aquitaine (à paraître en automne 2021), [Occitanie](#), [PACA](#), [Réunion](#) ainsi que le [livret "Agitateurs de mobilité" de Bourgogne Franche-Comté](#)

BROCHURES :

- « [Trouver un job à l'étranger](#) »
- « [Faire un stage à l'étranger](#) »
- « [Handi-cap sur l'Europe](#) »
- « [Rédiger son CV en anglais](#) »
- « [Rédiger son CV en espagnol](#) »

VIDEOS

- [Vidéos et tutos](#) du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
- [Job d'été à l'international](#) du CRIJ Auvergne Rhône-Alpes
- [Témoignage Time to Move - La mobilité de Claudie](#) d'Info Jeunes Val d'Oise
- [Ma mission en Corps Européen de Solidarité - Amir](#) du CRIJ Réunion

EXPOSITIONS

- L'Europe, c'est possible (disponible à partir de fin juin 2021)
- [Partir comme volontaire en Europe et à l'international](#)
- Partir à l'aide des programmes européens (disponible à partir d'octobre 2021)

DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS QUI VALORISENT L'EUROPE

- La Fondation Hippocrène organise tous les ans le [Prix Hippocrène de l'Éducation à l'Europe](#), concours qui récompense les projets réalisés entre une classe française et au moins un établissement d'un autre pays européen.

- L'association [Electeurs en herbe](#) met à disposition des enseignants et éducateurs des ressources et activités pédagogiques axées sur l'éducation à la participation citoyenne.
- Le [Parlement Européen des Jeunes \(PEJ\)](#) propose toutes sortes d'activités pour les jeunes et étudiants : les sessions et forums sont des simulations de sessions parlementaires organisées au niveau européen, national ou régional. Les jeunes se retrouvent dans une ambiance conviviale pour échanger leurs vues sur l'Europe qui se construit. Chaque session du PEJ est organisée autour de quatre temps forts : le *teambuilding*, le travail en commission, l'Assemblée plénière et enfin les activités sociales et culturelles. Par ailleurs, le PEJ propose des programmes tels que [Forg'Europe](#) (interventions pédagogiques sur l'actualité et la citoyenneté européenne) et [Open-Vox](#) (groupe de débat au lycée).
- L'antenne française des [Jeunes Européens](#), dans le cadre de son programme « [L'Europe par les Jeunes](#) » fait intervenir des bénévoles dans les classes afin de sensibiliser à la citoyenneté européenne.
- « [Par le Monde](#) » est une association agissant à l'intersection des champs de l'éducation populaire, de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, et de la médiation culturelle et numérique. Par l'utilisation inclusive des nouvelles technologies, elle permet de tisser des liens culturels entre écoliers, pour les ouvrir sur le monde et les rendre davantage curieux, tolérants, humbles et responsables. Un volet de l'association est spécialement dédié aux professionnels de l'éducation : « [Professeurs Par le Monde](#) »
- [La fédération française des Maisons de l'Europe](#) initie des réflexions sur l'élaboration de la citoyenneté européenne et la construction de l'Europe des citoyens. Les 37 Maisons de l'Europe présentes sur le territoire français se veulent des relais entre les institutions européennes et les citoyens. L'objet est de permettre à ceux-ci de prendre conscience des enjeux et du rôle de l'Union, d'en mesurer l'impact dans nos vies quotidiennes, et de pouvoir en débattre et décider en connaissance de cause.
- [Cartooning for peace « Décoder les étoiles », une exposition sur les pères fondateurs de l'Union européenne](#) (version pdf).
- La [Fondation Robert Schuman](#) est un centre de recherche et d'étude sur l'Union européenne et ses politiques. Elle propose des publications et organise des conférences contribuant à stimuler le débat européen.
- L'[Institut Jacques Delors](#), think tank européen fondé par Jacques Delors, publie des analyses librement consultables sur les grandes questions politiques, économiques, et sociétales de l'Union européenne.

LES REFERENTS ACADEMIQUES

Entrer en contact avec les référents académiques:

- DRAREIC : Délégation de région académique aux relations européennes internationales et à la coopération
- DAREIC : Délégation académique aux relations internationales et à la coopération
- DRAJES : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- REIJ : Responsable régional Europe International Jeunesse
- DAAC : Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
- CARDIE : Cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation
- Référent mémoire et citoyenneté
- Conseiller CLEMI
- Correspondant eTwinning

APPEL A PROJETS, ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 : PFUE 2022 : CELEBRONS L'EUROPE !

CADRE GENERAL ET OBJECTIFS

La France exercera la Présidence du Conseil de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Il s'agit d'une responsabilité importante, qui intervient dans un contexte particulier marqué par de nombreux défis, sanitaires, économiques, climatiques et sécuritaires. Notre pays entend se saisir de cette occasion pour contribuer à faire avancer l'Europe et continuer à illustrer la pertinence de l'échelon européen pour faire face à ces enjeux, en particulier auprès des futurs citoyens européens que sont les élèves.

Engagé à faire vivre la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE 2022) sur tout le territoire, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a décidé de faire de l'année scolaire 2021-2022 une année européenne : les équipes éducatives sont invitées à **sensibiliser les élèves aux enjeux de l'Union européenne**.

Dans cette perspective, la DREIC consacrera son appel à projets annuel à cette présidence. Doté de 100 000 euros, cet appel à projets permettra de valoriser des projets européens remarquables initiés, dans le cadre de la PFUE 2022, par les rectorats, écoles et établissements scolaires, avec leur éventuels partenaires locaux.

ÉLIGIBILITE, ACTIONS SOUTENUES ET CRITERES DE SELECTION

Les rectorats, les DSDEN, les écoles et les établissements scolaires sont invités, pendant la période de la PFUE, à célébrer l'Europe.

L'appel à projets a pour objet de soutenir des événements à visée européenne. Les actions proposées pourront ainsi aborder l'histoire de l'Union, ses institutions, ses valeurs, ses enjeux, ses richesses culturelles, sa diversité linguistique ainsi que les opportunités sociales et économiques qu'elle offre à ses ressortissants et en particulier à ses futurs citoyens. Dans le cadre du Pacte vert européen, ces actions pourront également tenir compte des priorités liées au développement durable.

La sensibilisation des élèves à l'Europe pourra se faire en impliquant le développement ou la création de partenariats européens et plus généralement en renforçant la place de l'enseignement de l'Europe dans les écoles et établissements.

Les événements soutenus par la dotation seront autant de manières de célébrer et de vivre l'Europe pendant cette période charnière de notre appartenance à l'Union européenne.

Afin de faciliter la mobilisation des écoles et établissements, le MENJS produira un ensemble d'outils à disposition des directeurs d'écoles, des chefs d'établissement et des enseignants (dont un « Guide des possibles », accessible en ligne à partir du mois de juin), qui vise à les accompagner dans la création de leurs événements.

Les projets seront étudiés au regard des critères suivants :

- Aptitude à développer le sentiment d'appartenance à l'Union européenne
- Qualité des partenariats engagés
- Capacité du projet à participer à une dynamique européenne (par exemple dans le cadre de partenariats avec des homologues européens)
- Pertinence pédagogique de la proposition
- Impact de l'action (notamment, nombres d'élèves et d'enseignants impliqués)
- Capacité du projet à s'inscrire dans la durée

- Soins accordés aux problématiques de développement durable
- Co-financement du projet

FINANCEMENT

Le soutien de la DREIC est apporté sous la forme d'une subvention versée pour l'année scolaire 2021-2022 dont le montant se situera dans une fourchette indicative comprise entre 1 000 et 5 000 €. Les crédits seront versés en 2021.

PROCEDURE ET CALENDRIER

Chaque académie pourra présenter jusqu'à deux projets présélectionnés et les adressera au plus tard le Jeudi 7 octobre 2021, date limite de réception des dossiers à la DREIC via l'adresse celebrons.europe@education.gouv.fr.

Chaque projet présélectionné devra être dûment renseigné et porter un avis motivé du recteur d'académie ou de région académique.

Les lauréats seront sélectionnés par un comité national composé de représentants de la Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC), de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de l'inspection générale de l'éducation nationale, des sports et de la recherche (IGÉSR). Ce comité se tiendra à la mi-octobre.

À l'issue de la délibération et de l'annonce des résultats, les dossiers complets et originaux des lauréats devront être retournés au plus tard le vendredi 22 octobre 2021 par voie postale à l'adresse suivante :

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – DREIC
Appel à projets académiques 2021-2022
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

La délégation de crédits aux académies s'effectuera **début novembre 2021**, sous réserve que les dossiers retenus soient recevables et complets.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

REGION ACADEMIQUE : CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

ACADEMIE : CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

PROJET :

PORTEUR DU PROJET : RECTORAT DE ..., DSDEN DE ..., ÉCOLE MATERNELLE ..., ÉCOLE ELEMENTAIRE ..., ETABLISSEMENT ...

PERSONNE CONTACT (NOM, FONCTION) : CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

COORDONNEES (ADRESSE POSTALE, COURRIEL, TELEPHONE) : CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

Résumé

Objectifs	
Actions	
Partenaires du projet	
Livrables ou résultats	
Impact attendu	

Budget prévisionnel : faire état du cofinancement

Partenaires	Recettes prévisionnelles	Montant en euros	Dépenses prévisionnelles	Montant en euros
Subvention demandée à la DREIC				
TOTAL		X	TOTAL	

Calendrier prévisionnel

Modalités d'évaluation, de restitution ou retour d'expérience

Avis motivé

Signature et cachet du recteur

CALENDRIER DETAILLE

Le jeudi 7 octobre 2021	Date limite de réception des dossiers présélectionnés par les académies à la DREIC par voie numérique à : celebrons.europe@education.gouv.fr Les dossiers dûment renseignés portent un avis motivé signé par le recteur d'académie / région académique
Le jeudi 14 octobre 2021	Comité national de sélection composé de la DGESCO, de la DREIC et de l'IGÉSR
Semaine du 18 octobre 2021	Communication des résultats aux académies
Le vendredi 22 octobre 2021	Date limite d'envoi des dossiers lauréats par voie postale à l'adresse suivante : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports- DREIC Appel à projets académiques 2021-2022 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07
Début novembre 2021	Délégation des crédits aux académies sous réserve que les dossiers retenus soient recevables et complets.

LABEL EUROSCOL

COMMUNICATION POUR LES ECOLES ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

« Le label Euroscol des écoles et des établissements scolaires permet d’initier une dynamique de développement de l’offre scolaire européenne dans les territoires, de développement et renforcement des compétences interculturelles et de valorisation des écoles et des établissements français dans l’espace européen. Ce label Euroscol s’adresse aux écoles et aux établissements scolaires de l’enseignement public ou privé sous contrat, qui souhaitent faire de l’ouverture sur l’Europe et le monde une priorité. Il est attribué par une commission au niveau de la région académique. »

	Du 1 ^{er} au 3 ^{ème} cycle	4 ^{ème} cycle et lycée
Stratégie et pilotage	L’école ou l’établissement scolaire intègre à son projet d’école ou d’établissement un plan de développement européen. Cet engagement est fortement valorisé. La coordination, la gestion et l’évaluation de ce développement européen sont assurées par des personnels identifiés au sein de l’école ou de l’établissement scolaire et par les autorités éducatives. Il s’intègre pleinement dans la stratégie académique.	
Communication Valorisation	Sa présentation sur site en ligne et sa signalétique sont cohérentes avec ce développement européen.	
Partenariats	L’école ou l’établissement scolaire a noué et entretient des partenariats actifs en Europe.	
Développement de compétences linguistiques et interculturelles	L’école ou l’établissement scolaire prend en compte la dimension européenne et interculturelle dans ses enseignements et propose des apprentissages plurilingues ou intégrant contenu et langue.	
Mobilités des personnels éducatifs	L’école ou l’établissement scolaire a élaboré un plan de développement européen qui implique des mobilités formatrices de personnels éducatifs en Europe chaque année, entrantes ou sortantes, évaluées et formellement reconnues.	
Actions pédagogiques européennes	L’école ou l’établissement scolaire organise ou participe à des actions pédagogiques européennes (fêtes de pays européens, journée de l’Europe, journée franco-allemande, journée européenne des langues, « retour à l’école », ErasmusDay...).	
Mobilités d’élèves	L’école organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l’objet d’une évaluation.	L’établissement scolaire organise au moins un échange scolaire à distance et des mobilités apprenantes ; elles sont évaluées et formellement reconnues.

Le/la délégué académique coordonne la mise en œuvre académique du « Label Euroscol ». Une commission ad hoc, sous l’autorité du recteur est constituée en académie pour attribuer ou renouveler ce label Euroscol à chaque école ou établissement scolaire candidat. Des formations académiques annuelles dédiées sont proposées aux équipes des écoles et des établissements scolaires qui souhaitent s’engager dans une démarche de Label Euroscol. Le label est attribué une première fois pour trois ans, puis renouvelé pour cinq ans, sur demande d’école ou d’établissement scolaire. L’école ou l’établissement scolaire labellisé exposera le logo « Label Euroscol » dans sa communication.